



Alger	: 14°	03°
Oran	: 18°	06°
Annaba	: 14°	07°
Béjaïa	: 14°	05°
Tamanrasset	: 22°	05°

32^e SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA :
Des décisions clés pour accélérer la transformation de l'Afrique

P. 6

ALGÉRIE-OPEP
M. Guitouni : «L'Opep pourrait décider d'une nouvelle réduction de sa production en avril»

P. 24

ALGÉRIE-MONDE ARABE
La coopération et l'échange d'expériences évoqués par M. Hadjar et le SG de l'UUA

P. 24

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Les acteurs politiques s'accordent sur la nécessité de conjuguer les efforts pour relever les défis du pays



La préservation des acquis réalisés par l'Algérie ces deux dernières décennies ne saurait être possible sans la conjugaison des efforts de toutes les forces vives du pays, soutiennent de nombreux acteurs et formations politiques, même ceux de l'opposition.

P. 3

PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE

BEDOUI DEVANT LE PARLEMENT :
«Actualiser l'arsenal juridique relatif à la protection des personnes et biens»

P. 4



EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION À LA 5^È RM

Gaïd Salah : «L'édification d'un Etat moderne au service du peuple, "l'un des plus importants acquis" de l'Algérie»

P. 5

SANTÉ

INSOMNIE
Pourquoi dort-on si mal en février ?

P. 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GR. D-2^e J) ZAMALEK-NAHD :
Mission périlleuse pour les «Sang et Or»

Le NA Hussein-Dey, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, passera un véritable test aujourd'hui face aux Egyptiens du Zamalek, en match prévu au stade d'Alexandrie (20h00 algériennes), comptant pour la 2^e journée (Gr. D) de la phase de poules.

P. 22

PARLEMENT

L'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire en Algérie réglementée par un projet de loi

P. 4

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

P. 24

DEMAIN À CHLEF

Journée de formation médicale en pédiatrie

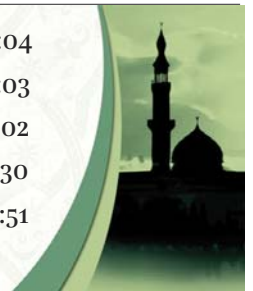
L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef en partenariat avec le laboratoire France lait, organise demain jeudi 14 février à partir de 14h à l'hôtel Mirador, une journée de formation médicale continue en pédiatrie. Parmi les thèmes qui seront abordés : L'allaitement, la pneumo-pédiatrie et la gastro-pédiatrie.



Horaire des prières

Mercredi 8 Joumada-al-thania 1440

Fajr	06:04
Dohr	13:03
Asr	16:02
Maghreb	18:30
Isha	19:51



CET APRÈS-MIDI AU MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE

Réunion d'évaluation des cadres du secteur



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera cet après-midi à partir de 13h30, au siège de son département ministériel, les travaux de la réunion d'évaluation des cadres du secteur.

ENERGIE

Guitouni demain à Bejaïa

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, effectuera demain jeudi 14 février, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bejaïa. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son département ministériel.



MOSTAGANEM

Championnat régional de tir au pistolet interservices de police

Le championnat régional ouest de tir au pistolet interservices de police aura lieu aujourd'hui et demain à Mostaganem. Cette manifestation sportive verra la participation de 107 concurrents dont 46 filles représentant 11 équipes des différents services de la sûreté des wilayas à l'Ouest du pays et l'équipe de la sûreté de wilaya de Mostaganem. La compétition se déroulera au champ de tir de la salle omnisports "Djamel Bouhras" à hai Khrouba à l'Est de la ville de Mostaganem. Les vainqueurs seront qualifiés à la phase nationale. Ce championnat vise à promouvoir le sport de police et écrouir des talents dans le domaine de tir au pistolet automatique.



SOLIDARITÉ NATIONALE

Atelier de réflexion sur «Les mécanismes de mise en œuvre de l'article 36 de la Constitution de 2016»

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, présidera cet après-midi à partir de 14h au siège de son département ministériel, l'ouverture des travaux d'un atelier de réflexion sur «Les mécanismes de mise en œuvre de l'article 36 de la constitution 2016», qui consacre le principe d'égalité entre l'homme et la femme dans le marché du travail et renforce le droit de la femme à accéder femmes au pouvoir et aux postes d'influence. L'objectif de cette rencontre est d'ouvrir le débat et la réflexion avec l'ensemble des partenaires concernés, les organisations, les experts et les académiciens. Prendront part à cet atelier, les représentants des ministères concernés, les cadres et les représentants du mouvement associatif.



LE 16 FÉVRIER À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE D'EL BIAR

Ammar Belhimer signe son ouvrage «Les voies de la paix»

La librairie générale d'El Biar (4, rue Djilali Bounama), organise samedi 16 février à partir de 14h, une séance vente-dédicace avec Ammar Belhimer. L'auteur présentera son livre «Les voies de la paix».



Météo



	Max	Min
Alger	16°	04°
Oran	19°	07°
Annaba	14°	05°
Béjaïa	16°	05°
Tamanrasset	22°	04°

LE 16 FÉVRIER À LA LIBRAIRIE DU TIERS MONDE

Vente-dédicace avec Abdelmadjid Ibn Tchoubane

La librairie du Tiers Monde, organise samedi 16 février à partir de 14h, une séance vente-dédicace avec Abdelmadjid Ibn Tchoubane. L'auteur signera son livre «Qa'adā au cœur de la médina».

DEMAIN À SIDI BEL-ABBÈS
Rencontre sur le rôle des sciences spatiales et l'aéronautique dans la gestion des catastrophes naturelles

Une journée d'étude sur le rôle des sciences spatiales et de l'aéronautique dans la gestion et la protection contre les catastrophes naturelles est programmée pour demain jeudi à Sidi Bel-Abbes. Plusieurs thématiques dont celle abordant le rôle des systèmes d'information géographique (SIG) dans le cadre de la protection contre les catastrophes, seront abordées lors de cette rencontre qui aura lieu au siège de la wilaya, a-t-on indiqué à la cellule d'information et de communication de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW). Le rôle de la station météorologique, du drone et du centre de l'aviation dans la gestion de ce genre de catastrophes naturelles sera développé lors de cette journée d'étude qui verra la participation de nombreux acteurs dont des spécialistes en environnement du centre des applications spatiales relevant de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), des chercheurs dans le domaine spatial, du développement des satellites et des sciences de l'aviation, aux côtés d'adhérents de clubs aéronautiques de Sidi Bel-Abbes. Il est prévu, en marge de cette rencontre organisée à l'initiative de l'APW de Sidi Bel-Abbes, en coordination avec la commission d'aménagement du territoire et des transports de l'APW, la tenue d'un salon sur les recherches dans ce domaine.

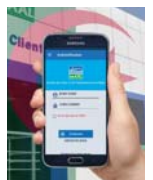
LABORATOIRE D'ARCHIVES DU THÉÂTRE ALGÉRIEN À ORAN
Création d'une équipe de recherche en théâtre amazigh

Une équipe de recherche sur le théâtre amazigh a été créée dernièrement par le laboratoire d'archives du théâtre algérien relevant de l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", a-t-on appris mardi du directeur du laboratoire, Azzouz Benamar. La création de cette équipe, a-t-il dit, s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de la restructuration du laboratoire et vise à s'adapter au dynamisme théâtral national, surtout avec l'existence de festivals théâtraux nationaux et maghrébins. Cette initiative, a-t-il ajouté, intervient dans le cadre de l'ouverture de l'université et de la recherche scientifique sur la société et contribue aux efforts de l'Etat dans la promotion de la langue et de la culture amazighes.

SEAAL

Lancement de l'application "Wakalati"

La société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (Seaal), vient de lancer l'application Wakalati (disponible uniquement sur Android pour le moment), cette dernière propose aux utilisateurs l'accès à des services divers et variés comme le paiement en ligne, le suivi de la consommation d'eau, ou en encore le signalement de fuites.



LI AMNIKOUK

La coordination opérationnelle avec les partenaires sécuritaires en débat



L'émission radio «Li Amnikouk», animée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée demain jeudi 14 février à partir de 16h, à la coordination opérationnelle avec les partenaires sécuritaires en matière de sécurité routière.

PRÉSIDENTIELLE: Les acteurs politiques s'accordent sur la nécessité de conjuguer les efforts pour relever les défis du pays

La préservation des acquis réalisés par l'Algérie ces deux dernières décennies ne saurait être possible sans la conjugaison des efforts de toutes les forces vives du pays, soutiennent de nombreux acteurs et formations politiques, même ceux de l'opposition.



Même s'ils continuent à s'opposer fermement sur les orientations à donner en matière de politiques économique, sociale, culturelle ou culturelle, qui constituent des sources de tensions entre eux, les acteurs politiques, toutes tendances confondues, restent proches lorsqu'il s'agit de la stabilité, de la sécurité et de l'unité du pays. Dans ce sens, les dirigeants des quatre partis de l'Alliance présidentielle (FLN, RND, TAJ et MPA) ont relevé, dans un communiqué commun, l'impératif de «préserver les acquis de la paix, de la stabilité, de la cohésion sociale et de l'unité nationale tout en appuyant les capacités du peuple face à tout éventuel défi ou menace».

Ces partis, qui ont annoncé lors de cette réunion la candidature du président Abdelaziz Bouteflika, à l'élection du 18 avril prochain, ont appelé à «faire prévaloir les intérêts supérieurs de l'Algérie pour préserver son intégrité contre toute les campagnes fourbes, les propagandes destructives et les manœuvres malveillantes visant à ébranler sa stabilité».

L'Alliance présidentielle pour qui la prochaine présidentielle constitue un rendez-vous politique «décisif» pour l'avenir du pays, a jugé essentiel «d'investir dans la consécration de la solidarité nationale, le soutien de l'unité du peuple, le renforcement de la culture de la réconciliation et la fidélité aux principes et valeurs de la révolution de Novembre, et le rejet de la discorde en faisant preuve de sagesse devant les discours populistes».

A cet effet, le Front de libération nationale (FLN) a réitéré, à plusieurs occasions, sa détermination à œuvrer à la concrétisation

de la «Front populaire solide» auquel le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait appelé et ce, avec la contribution de toutes les forces nationales en vue de «consolider l'immunité du pays et préserver sa stabilité, sa sécurité et son unité».

Le parti a affirmé, en effet, avoir adhéré «pleinement» à l'idée de la constitution de ce Front et de sa concrétisation sur le terrain avec la participation de toutes les forces vives de la nation en vue de «consolider l'immunité de l'Algérie, préserver sa sécurité, sa stabilité et son unité et protéger les acquis des vingt dernières années».

Pour sa part, le Rassemblement national démocratique (RND) a appelé, à ce titre, à «la conjugaison des efforts afin d'aboutir à un consensus national», estimant que l'Algérie «a besoin d'unifier ses rangs pour faire face aux différents défis». Le président du parti Tjamoue amal el djazair (TAJ), Amar Ghoul, a proposé, quant à lui, la tenue d'une conférence nationale avec la participation de «toutes les forces vives du pays, en vue de parvenir à un consensus national sur les questions et défis nationaux et internationaux qui intéressent l'Algérie».

Consensus sur la mobilisation de toutes les forces vives

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a estimé, pour sa part, que l'Algérie a besoin d'un «rassemblement de toutes ses forces politiques et de toutes les forces composant la société civile», précisant que «le projet de consensus national, initié par le mouvement, vise justement cet objectif». Pour

Makri, la situation actuelle que traverse le pays, marquée par des défis tant internes qu'externes, «exige un consensus pour préserver la stabilité politique et sociale». Il a invité, à ce propos, la classe politique à «proposer des solutions pratiques d'une dimension nationale et non pas faire des constats et formuler seulement des critiques».

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a lancé un appel pour le «rassemblement le plus large pour jeter les bases d'une refondation institutionnelle qui garantisse la stabilité sociale, la défense de l'intérêt général et la libre compétition politique».

Le président de ce parti, Mohcine Belabbas, a plaidé en faveur d'une «mobilisation solidaire de tous les patriotes» qu'il a considérée comme «plus qu'une exigence, un défi». Pour lui, «aucune personnalité politique, aucun parti n'est en mesure de changer, seul, la situation actuelle».

Même le président du parti Talaie El Hourriyet, Ali Benflis, a appelé l'ensemble des «nationalistes» à «conjuguer leurs efforts, loin de toutes considérations idéologiques ou visions partisans, pour relancer un dialogue inclusif et rassembleur pour une solution consensuelle visant à sortir de la crise».

Le préservation du front interne, en tant que principal garant de sa préservation des dangers externes qui le guettent, revient souvent dans les discours de la Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune qui estime que le renforcement du front interne est «une condition plus qu'essentielle face aux menaces et dangers qui guettent l'Algérie de l'extérieur».

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES: Le «porte-à-porte», une première pour cibler les nouvelles villes et les pôles urbains

L'opération de révision des listes électorales, menée du 23 janvier au 6 février derniers, en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril 2019 a été marquée par une opération ciblée et inédite, visant les nouvelles unités de voisinage, les nouvelles villes et les grandes agglomérations des wilayas à travers le pays.

Du «porte-à-porte», première opération du genre, la révision ciblée des listes électorales a mobilisé des agents et brigades des services des directions de la réglementation et des affaires générales (DRAG) et a œuvré à inscrire sur les listes électorales tout citoyen, de dix huit (18) ans révolus au jour du scrutin, et également ceux ayant changé de lieu de résidence, conformément à la nouvelle loi relative au régime électoral.

A la daïra d'El Khroub, dans la wilaya de Constantine, où est concentré l'essentiel des nouvelles villes et nouveaux pôles urbains, huit (8) brigades composés de 2 à 3 agents de la DRAG ont été mobilisées durant 15 jours pour des opérations «porte à porte» d'actualisation des listes électorales, souligne à l'APS le Drag, Mustapha Dekkiche. Ces opérations ont ciblé les citoyens qui ont changé de lieux de résidences dans le cadre des opérations de relogements effectuées sous le chapitre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) ou autres opérations de distribution de logement à caractère social, détaille encore le responsable.

«Cette campagne de terrain a permis l'inscription sur les listes électorales et la remise des cartes de votes à plus de 12.000 habitants ayant bénéficié de logements dans les villes Ali Mendjeli et Massinissa», atteste M. Dekkiche qui précise que «plus de 21.000 cartes d'électeurs ont été remises aux citoyens de la wilaya de Constantine, à l'issue de l'opération de révision des listes électorales».

Dans la wilaya d'Annaba, les efforts des services concernés par la révision des listes électorales ont été concentrés dans les deux nouveaux pôles urbains Kalitoussa dans la commune de Berrahal et Draâ Errich dans la commune d'Oued Enneb, où pas moins de 6 000 familles ont élu domicile, indiquent les services de la wilaya.

Selon le président de l'Assemblée populaire communale de Berrahal, Farid Abdelouahed, la dernière opération de révision des listes électorales ciblant les familles du pôle urbain Kalitoussa a permis d'inscrire 502 citoyens, sur les 2000 familles, relogées depuis quatre ans dans cette agglomération en plein expansion.

L'édile a indiqué que des brigades ont été mobilisées, dès l'entame de l'opération de révision des listes électorales, pour des opérations de sensibilisation auprès des citoyens des cités du nouveau pôle urbain pour évoquer le prochain scrutin, l'importance d'actualiser les listes électorales et de s'y inscrire pour ceux qui ont changé leurs adresses ou atteint 18 ans au jour du scrutin. Ces opérations assurent également aux citoyens d'exercer un droit constitutionnel» précise l'édile.

Le vote, un exercice de citoyenneté

Dans la ville d'Ali Mendjeli à Constantine, beaucoup de citoyens des nouvelles cités approchés par l'APS pour évoquer l'opération du «porte-à-porte» dans la révision des listes électorales, s'accordent à mettre en avant «l'effort déployé par l'Administration» pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir de vote. Pour Lamine. M. la vingtaine, habitant dans l'unité de voisinage (UV) 18, voir la brigade chargée de la révision des listes électorales frapper à la porte du domicile familial était une «surprise».

«Au début, je pensais que c'était une équipe de Sonelgaz pour sensibiliser sur les dangers du monoxyde de carbone», atteste-t-il avant de confier : «c'est ainsi que j'ai été inscrit sur la liste électorale pour la première fois». Pour sa part, Mme Malika L., âgée de 81ans, relogée en juin dernier à l'UV 20 extension à la ville Ali Mendjeli, qui affirme n'avoir jamais raté un rendez-vous électoral, a relevé qu'une des premières démarches qu'elle a eue à concrétiser, une fois à Ali Mendjeli, était de se faire délivrer une carte d'identité avec sa nouvelle adresse et de contacter «la commune» pour s'inscrire sur la liste électorale de la daïra d'El Khroub. Dans la ville de Massinissa, Manel B., une jeune étudiante de 19 ans qui vient de recevoir sa carte d'électrice des mains des agents de la DRAG, ce document constitue un «exercice de citoyenneté».

«J'estime important d'avoir ma carte d'électrice, comme c'est important pour moi d'adhérer à une association de protection de l'environnement ou toute autre action qui permet l'épanouissement des citoyens et l'évolution de la société», a-t-elle opiné.

Pour rappel, l'opération de révision des listes électorales qui doit permettre aux jeunes âgés de 18 ans et aux personnes ayant changé de résidence de s'inscrire dans leur nouvelle commune de résidence, a été lancée conformément aux dispositions de la loi organique n° 16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019 en vue de l'élection du Président de la République. Au total 22.883.772 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017.

ENERGIE

L'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire en Algérie règlementée par un projet de loi

Le projet de loi relative aux activités nucléaires, qui sera présenté devant l'Assemblée populaire nationale (APN) la semaine prochaine, a pour objet de définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, la production et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire dans le respect des obligations internationales auxquelles a souscrit l'Algérie.

Le projet de loi a aussi pour objectif d'assurer la protection de la santé, de l'environnement et des générations futures contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants, conformément aux principes de la radioprotection ainsi que de la sûreté et de la sécurité nucléaires. Il fixe aussi les principes de base régissant les installations nucléaires ainsi que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le document note que l'évaluation de la situation nationale du domaine nucléaire a identifié les limites de la démarche ayant prévalu jusqu'à maintenant, relevant à cet effet l'absence d'une législation forte et cohérente.

En ce sens, il est relevé que l'Algérie n'a pas de loi nucléaire, bien que les activités dans ce domaine soient parmi les plus développées en Afrique, alors que l'exercice des prérogatives d'une autorité régalienne qui veille au respect des règles et des bonnes pratiques n'est pas conforme aux pratiques dans le domaine.

Le même document a relevé en outre que les infractions dans les pratiques ne sont sanctionnées que par des mesures administratives, alors que la répartition des rôles des différents intervenants n'est pas clairement établie.

Dans ce sillage, l'avènement d'un cadre juridique d'utilisation des applications de l'énergie et des techniques nucléaires, à des fins pacifiques, pour le développement économique et social du pays, faciliterait la conduite des activités nucléaires et la maîtrise des risques associés qui, autrement, seraient difficiles à contenir, lit-on encore dans l'exposé des motifs de ce projet de loi.

«Elle permettrait également à l'Etat, en conformité avec le droit algérien et les instruments internationaux auxquels l'Algérie a souscrit, d'atteindre ses objectifs en termes de protection des personnes, des biens et de l'environnement contre lesdits risques nucléaires en conférant à sa démarche la crédibilité indispensable», note encore le document. A ce titre, les aspects de sûreté et de sécurité nucléaires, de protection contre les rayonnements, les garanties de non-prolifération nucléaire, doivent faire l'objet d'une législation rigoureuse et appropriée, en conformité avec le droit algérien et aux engagements internationaux de l'Algérie, est-il recommandé.

Par ailleurs, ce projet de loi est structuré en 19 chapitres encadrant plus de 156 articles qui prévoient notamment la réglementation rigoureuse des différentes activités nucléaires, la définition des règles et prescriptions de sûreté et sécurité nucléaires et radioprotection, l'application des garanties de non-prolifération nucléaire reprenant l'ensemble des obligations contenues dans l'accord signé avec l'AIEA, ainsi que la définition des sanctions pénales liées aux infractions aux dispositions de la législation nucléaire nationale et la transposition des dispositions des traités et des conventions ratifiées par l'Algérie.

Le projet de loi prévoit en outre la création d'une Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaire, auprès du Premier ministre. Elle veillera au respect et à l'application des règles de sûreté et de sécurité nucléaires et radioprotection.

APS

PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE: Bedoui : «Actualiser l'arsenal juridique relatif à la protection des personnes et biens»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Nouredine Bedoui a affirmé, hier à Alger, que le projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique vient adapter et actualiser l'arsenal juridique aux développements enregistrés en matière de protection des personnes et des biens et permettre au corps de la protection civile d'accomplir «efficacement» ses missions.

Présentant le projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Bedoui a indiqué que ce projet de loi «vise à adapter et actualiser la législation en vigueur aux développements enregistrés en matière de protection des personnes et des biens contre les dangers et sinistres, en vue de permettre aux éléments de la protection civile d'accomplir efficacement leurs missions et de répondre aux normes internationales en matière de protection contre les dangers et sinistres».

L'ordonnance n° 76-4 relative aux règles applicables en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique «est obsolète et ne répond plus aux nouvelles exigences», induites par la forte concentration urbaine, les programmes de logement sans précédent, la création de villes nouvelles, la diversification des activités et des services, ainsi que l'apparition d'une nouvelle industrie des matériaux de construction et des produits d'aménagement, a précisé le ministre.

Il a ajouté que le présent texte de loi fait suite à l'émergence de nouvelles entreprises au titre des programmes quinquennaux du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dont les stations de métro, les grands aéroports, ainsi que des parkings modernes, restaurants-flottants, entre autres infrastructures modernes et dans le cadre de «la prise en charge des personnes handicapées moteurs et des femmes enceintes».

«Les profondes mutations socio-économiques qu'a

connu notre pays et les nombreux sinistres qui ont endeuillé le monde» ont interpellé les pouvoirs publics sur la nécessité de mettre en place un nouveau dispositif législatif et réglementaire mieux adapté», a souligné le ministre, affirmant que ledit projet de loi vise également «à renforcer les moyens de prévention et à augmenter la vigilance à ses niveaux extrêmes».

Le projet de loi prévoit, a encore dit le ministre, «l'unification» des concepts et leur définition conformément aux normes internationales en vigueur, en accordant aux officiers de la protection civile, pour la première fois depuis l'indépendance, certaines prérogatives de la police judiciaire», afin de leur permettre de constater les infractions qui mettent la vie des individus «en danger et de les habiliter à prendre les mesures nécessaires, à savoir la transmission d'un procès-verbal au procureur de la République territorialement compétent pour engager la procédure judiciaire et appliquer les sanctions pénales, qui peuvent aller de l'amende à l'emprisonnement, s'il s'avère que la vie des individus a été réellement mise en péril».

Le projet de loi fixe en outre «les sanctions pénales auxquelles s'exposent les auteurs de graves infractions et engage, sous peine des sanctions, la responsabilité des concepteurs et constructeurs, qu'ils soient bureaux d'études, promoteurs immobiliers, entrepreneurs, installateurs d'équipements ou exploitants d'établissements recevant le public».

De même qu'il prévoit «l'activation» du rôle de la commission centrale et des commissions de wilayas de



prévention des risques d'incendie et de panique, a fait savoir le ministre, affirmant que ces commissions «seront installées dès la promulgation de la loi afin d'entamer rapidement le traitement des dossiers de mise en conformité de la sécurité des établissements recevant du public et les constructions ne répondant pas aux règles de sécurité requises».

Il permet aussi de «consacrer le principe d'égalité de chances et de droits en matière d'accès aux infrastructures et bâtiments pour les personnes aux besoins spécifiques», outre «le renforcement du contrôle administratif exercé par l'administration sans pour autant freiner les projets d'investissement ou alourdir les dossiers administratifs, en sus de la facilitation des démarches administratives à travers l'approbation de la notice de sécuritaire à fournir lors de la demande du permis de construire».

«Dès l'adoption de cette loi, tous les textes d'application relatifs aux aspects techniques seront promulgués et soumis au gouver-

nement», outre «la prise de mesures d'application, dont l'introduction d'un nouveau module dans la formation des architectes et l'examen de la possibilité de créer d'autres spécialités universitaires, à l'instar de la spécialité ingénieur en sécurité contre les incendies et ingénieur en filtration d'air ainsi que la mise en place d'un cadre juridique obligeant tout exploitant d'établissements recevant du public et d'immeubles de grande hauteur de prendre une notice de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, a précisé le ministre.

Aussi, une réflexion est en cours pour la création de laboratoires d'expertises des interactions des produits avec le feu, ainsi que la mise en place des normes nécessaires en matière de prévention des incendies et de panique et l'introduction de nouvelles mesures plus souples et adéquates consacrant le principe de la sécurité des personnes, des biens, de l'environnement et des intervenants en cas de catastrophe survenue.

PARLEMENT ARABE:

Djamel Bouras met en avant les initiatives du Soudan en matière de lutte antiterroriste

Le Vice-président du Parlement panafricain (PAP), Djamel Bouras, a passé en revue dimanche lors des travaux de la réunion du Parlement arabe (PA) visant à retirer le Soudan de la liste des pays soutenant le terrorisme, les «importantes» initiatives lancées par la République du Soudan en matière de lutte antiterroriste. Le parlementaire algérien, représentant du PAP, a passé en revue «les efforts arabes, régionaux et internationaux, dans le cadre desquels la République du Soudan avait élaboré des initiatives en matière de lutte anti-terrorisme et parrainé la

paix et les efforts claires concernant la lutte contre la migration clandestine et la traite d'hommes, autant d'initiatives et d'efforts positifs sur lesquels appuiera la demande de soutien à la revendication juste du Soudan», affirmant dans ce contexte «le soutien du PAP aux résultats de la séance du PA en faveur de cette démarche et sa réalisation», a indiqué lundi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). A cette occasion M. Bouras a rappelé les efforts du PAP pour «soulager les souffrances du gouvernement et du peuple soudanais, induites par

cette décision, et soutenir la revendication soudanaise de retirer le nom de ce pays de la liste des pays soutenant le terrorisme afin qu'il puisse développer son économie et établir des partenariats et des échanges commerciaux avec des pays arabes et étrangers, mettre en œuvre les programmes de développement, et promouvoir les acteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures». Le vice-président du PAP avait tenu une réunion consultative avec le président du Parlement soudanais, Ibrahim Ahmed Omar avant la séance officielle du Parlement arabe.

ARMÉE

L'édification d'un Etat moderne au service du peuple, «l'un des plus importants acquis» de Algérie (Gaïd Salah)

L'édification d'un Etat moderne dédiant ses efforts au service du peuple souverain, constitue «l'un des plus importants acquis réalisés» en Algérie, a souligné, hier à Constantine, le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.

«A cette occasion où l'Algérie est à la veille d'un rendez-vous d'une majeure importance, je tiens à réitérer que l'édification d'un Etat moderne dédiant ses efforts au service du peuple souverain, constitue l'un des plus importants acquis réalisés dans notre pays et avec lesquels les fondements de ces institutions sont davantage renforcés», a déclaré le Général de corps d'Armée, lors d'une visite de travail et d'inspection à la 5e Région militaire.

Dans une allocution d'orientation, diffusée à l'ensemble des unités de la Région via visioconférence, après avoir présidé une réunion présence le Commandement, les états-majors et les cadres de la Région, les Commandants des Secteurs opérationnels, les Commandants des unités et les structures de formation, ainsi que les représentants des différents corps de sécurité, M. Gaïd Salah a souligné que «ces institutions dont les lois se sont armées de vecteurs leur permettant d'aspirer toujours et avec une ferme détermination à acquérir en permanence la capacité à surmonter tous les défis envisagés, ainsi que l'aptitude à approfondir et ancrer la démarche démocratique dont la voie a été parfaitement tracée, après avoir réinstauré la sécurité et la stabilité et rétabli les fondements de la paix et de la réconciliation nationale dans l'ensemble du territoire national».

Le vice-ministre de la Défense nationale a également précisé qu'«à la lumière de ces étapes positives franchies sur le terrain, dont l'ANP digne héritière de l'ALN est fière d'être parmi ses auteurs grâce au haut patronage de Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, puis grâce aux profondes racines des liens entre le peuple et son armée, et faisant d'elle une partie indissociable du peuple Algérien avec lequel elle partage le même référentiel historique national authentique, les mêmes préoccupations relatives au présent de l'Algérie et son avenir, ainsi que les ambitions et les perspectives», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Ceci requiert, résolument, de rappeler que l'Algérie a toujours besoin de ses fidèles fils qui croient aux valeurs de Novembre et à son esprit éternel, et qui le considèrent comme



la source d'inspiration d'où ils puisent la force pour asseoir les fondements d'un Etat institutionnel qui consacre ses efforts, non seulement pour la préservation des acquis réalisés, mais aussi pour raffermir les facteurs permettant de booster le développement national durable, et ce, en concrétisation de l'approche de développement rationnelle adoptée par l'Etat dans l'objectif de rehausser le niveau de vie du peuple algérien», a-t-il assuré. Dans le même cadre, M. Gaïd Salah n'a pas manqué d'exhorter, lors de son allocution, l'ensemble des cadres et personnels de l'ANP à persévérer sur les pas des héros de l'ANP et de faire montre, avec une conduite «exemplaire» et sur le terrain, de leur mérite d'être à la hauteur de la grandeur de l'histoire de la glorieuse Révolution de libération nationale et du message de leurs valeureux aïeux et de la grande responsabilité de sauvegarder leurs legs».

«Vous avez certainement remarqué que je veille en permanence, et volontairement, à associer l'ANP à son aïeule l'ALN, comme j'ai toujours insisté, délibérément, sur le terme «héritière», dans l'objectif de placer cette héritière, c'est-à-dire l'ANP, sur la voie de ses dignes aïeux, dans tous les sens que peut porter cette expression, autrement dit, en faire un modèle à suivre et faire que chaque élément au sein de l'ANP s'identifie au Moudjahid de l'ALN, aussi bien en termes de travail et de conduite, qu'en termes de persévérance, de force, de détermination et de ferme volonté, tout en ayant conscience de la signification, voire de la dimension des efforts consentis au service de la patrie», a expliqué le Chef d'état-major de l'ANP.

Le même responsable a assuré que l'intérêt du Haut Commandement de l'ANP, était et restera concentré sur l'importance extrême accordée afin de faire de l'ANP une «véritable école».

«Dans ce cadre précisément, je me dois de rappeler aujourd'hui devant vous, que l'intérêt du Haut Commandement de l'ANP, était et restera, avec la volonté d'Allah Le Tout-Puissant, concentré sur l'importance extrême accordée afin de faire de l'ANP une véritable école, dont les efforts rejoignent, par la pensée, le travail, la doctrine, et la conduite professionnelle, cette école historique fondée par ses valeureux aïeux», a souligné M. Gaïd Salah. «Ainsi, nous avons veillé et nous avons réussi à ancrer, a-t-il dit, les valeurs de loyauté envers la patrie, de fidélité aux principes nationaux et aux legs culturels et civilisationnels, comme nous avons pu enraciner le principe d'union avec les différentes franges de la société à travers l'ensemble du territoire national, et faire germer le sens de la responsabilité et du devoir dans les esprits, dans tous les sens portés par cette expression, afin que l'Algérie, demeure à jamais, indépendante et unie terre et peuple».

Pour lui, «Ceci étant l'ultime finalité qu'il faut préserver en toutes conditions et circonstances, et je dis bien en toutes conditions et circonstances». La visite de travail et d'inspection qu'effectue de M. Gaïd Salah en 5e Région militaire intervient dans le cadre de la dynamique de ses visites sur le terrain aux différentes Régions militaires et de sa multiplication des efforts de contact direct et permanent avec les personnels des Forces Armées. Lors de la première journée de sa visite et après la cérémonie d'accueil, le Général de corps d'Armée a observé, en compagnie du Général-Major Amar Athamna, Commandant de la 5e Région Militaire, un moment de recueillement sur l'âme du valeureux Chahid Zighoud Youcef, dont le nom est porté par le siège de la Région, et il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorant sa mémoire et a récité la Fatiha sur son âme et sur celles des vaillants Chouhada. A l'issue de la rencontre, la parole a été cédée aux personnels de la Région pour s'exprimer, et ce, avant de présider une seconde réunion avec le Commandement, les états-majors de la Région, les Commandants des Secteurs opérationnels et leurs états-majors, ainsi que les Commandants des structures de formation et des unités, où il a suivi un exposé global présenté par l'Adjoint au Commandant de la Région.

ALGER

Saisie de 431 kg de cannabis et 435.000 comprimés psychotropes en 2018

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont saisi 431 kg de cannabis et plus de 435.000 comprimés psychotropes en 2018, a indiqué hier à Alger le chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, le contrôleur de police, Mohamed Bettache. Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan annuel des activités de la sûreté de la wilaya d'Alger, le même responsable a fait état d'une hausse des saisies de drogues et de psychotropes en 2018, ainsi que 430 kg et 949 g de cannabis, 903 g de cocaïne, 3,2 kg d'héroïne et 435.000 comprimés psychotropes ont été saisies.

Le même source sécuritaire a indiqué que 18.700 affaires de trafic de drogue et de psychotropes avaient été traitées en 2018, donnant lieu à l'arrestation de 20.000 suspects et au placement en détention provisoire de 2.900 d'entre eux. Concernant les affaires liées au port d'armes blanches prohibées, les mêmes services ont traité plus de 3.900 affaires impliquant 4.040 individus présentés devant les juridictions compétentes.

Concernant la lutte contre le crime organisé, le Contrôleur de police Mohamed Bettache a fait état du vol de 282 véhicules au niveau de la wilaya d'Alger, ajoutant que les services de sûreté de la wilaya avaient pu récupérer 208 véhicules. Les mêmes services ont traité 389 affaires liées à la cybercriminalité. 144 individus ont été présentés devant les juridictions compétentes qui ont placé 25 d'entre eux en détention.

BOUMERDÈS : Plus de 40 % des affaires traitées en 2018 concernent les atteintes contre les biens et les personnes

Plus de 40 % des affaires de criminalité traitées, en 2018 à Boumerdès, sont relatives à des atteintes contre les biens et les personnes, a-t-on appris, mardi, du directeur de la sûreté de wilaya. Ce taux majoritaire est représenté par quelque 1.364 affaires impliquant 1.658 personnes, a souligné le contrôleur de police Ali Bedoui, dans un point de presse consacré à la présentation du bilan d'activités de ce corps sécuritaire, durant l'année 2018. Quant aux 60 % restant des affaires traitées, elles sont relatives à des affaires de mœurs, de coups et blessures volontaires, d'outrages, outre des crimes économiques, informatiques, entre autres, a-t-il ajouté. Selon les informations fournies par le même responsable durant ce point de presse, les services de la sûreté de wilaya de Boumerdès ont traité en 2018, quelque 3.250 affaires criminelles, à l'origine de l'arrestation de 4.435 individus, contre 2.324 affaires enregistrées en 2017, avec l'arrestation de 3.171 individus.

M. Bedoui a imputé cette hausse des affaires d'atteinte aux personnes et aux biens à une implication efficiente des citoyens dans la dénonciation de ce type de crimes, à travers leurs appels sur les numéros verts mis à leur disposition, outre l'action préventive de terrain, renforcée par la présence massive des éléments des forces sécuritaires. Les crimes liés à la consommation et au trafic des drogues et psychotropes viennent en 2ème position avec 314 affaires traitées, ayant donné lieu à la saisie de plus de 32 kg de drogues et 4000 comprimés psychotropes, outre l'arrestation de 466 personnes.

Les crimes informatiques se positionnent à la troisième place avec 67 affaires impliquant 78 individus dans des délits liés à l'usurpation d'identité, atteinte aux symboles et Institutions de l'Etat, menaces, calomnie et diffamation sur Internet, notamment.

APS

ACCIDENT DE CIRCULATION:

49 morts et plus de 800 blessés à Alger en 2018

Quarante-neuf (49) personnes ont trouvé la mort et 806 autres ont été blessées dans 754 accidents de la circulation enregistrés, en 2018, à Alger, a indiqué, hier, le chef de la sûreté de wilaya d'Alger, le contrôleur de police, Mohamed Bettache. Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan annuel des activités de la sûreté de la wilaya d'Alger, le même responsable a fait état d'une

baisse de près de 12 % des accidents de circulation (-98) par rapport à 2017, un recul du nombre de blessés qui est passé de 961 à 806 cas et une hausse du nombre de décès de 9 cas. Le facteur humain demeure parmi les causes principales de ces accidents, avec un taux dépassant 96 %, notamment les dépassements dangereux, l'excès de vitesse, le non-respect de la distance de sécurité et du code de la

route, tandis que les véhicules et l'environnement représentent respectivement 0,26 % et 0,13 %, a-t-il relevé. Pour ce qui est du bilan des unités de sécurité publique et de maintien de l'ordre, plus de 1.000 individus ont fait l'objet de poursuites judiciaires dans des affaires de vente illégale sur les routes et les espaces publics, en sus de recensement de 1245 parkings illégaux ayant donné lieu à la présentation

de 1275 individus à la justice. Par ailleurs, M. Bettache a annoncé la mise en service prochaine, par les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, d'une brigade de sécurité qui dépendra, organisationnellement, de la Sûreté de la circonscription de Dar El Beida, et ce, dans le but de sécuriser "La grande Mosquée d'Alger" à El Mohammadia.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : Messahel: Le rapport du président Bouteflika contient plusieurs propositions

Le rapport du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en tant que Leader de l'Union africaine (UA) sur cette question qui vient d'être adoptée par le 32^{ème} Sommet de l'UA contient plusieurs propositions visant notamment «à renforcer» les efforts du continent pour lutter contre la menace terroriste, a indiqué dimanche à Addis-Abeba, le ministre des Affaires étrangères.

«Cet important rapport, présenté par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, contient une série de propositions qui ont été adoptées par les Chefs d'Etat de l'Union africaine, lesquels ont félicité le président de la République pour le contenu de ce rapport, en ce qu'il comprend des mesures visant à renforcer les efforts du continent pour lutter contre la menace terroriste qui pèse sur nos pays, notamment en ce qui concerne le phénomène du retour des combattants terroristes étrangers», a-t-il ajouté lors d'un point de presse, en marge du sommet africain. Il a souligné que la décision du Sommet adoptée sur la base de ce rapport, les Chefs d'Etat et de Gouvernement «ont instruit la Commission de l'Union africaine de poursuivre ses efforts pour mettre en œuvre les mesures contenues dans le rapport du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, en attendant ses prochains rapports». «En plus de cet acquis, il convient de relever avec fierté l'élection de notre pays à une écrasante majorité (48 voix sur 52), en tant que membre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine pour un mandat de trois ans débutant cette année», s'est-il réjoui. Les dirigeants africains ont également abordé d'autres questions «importantes et stratégiques» pour le continent africain, pour l'organisation continentale ainsi que pour les Etats membres, lors de ce sommet. Il s'agit notamment de la réforme financière et institutionnelles de l'Union africaine, ainsi que le thème de l'année en cours sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées internes, sur lesquels «l'Algérie a fait savoir sa position, en particulier sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du phénomène, notamment les crises et les conflits, les catastrophes naturelles et les lacunes en matière du développement économique et social», a rappelé le chef de la diplomatie algérienne.

ALGÉRIE-AFRIQUE:

L'Afrique a un apport important à l'universalisation du Traité de non-prolifération des armes nucléaires

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affirmé, hier à Alger, que l'Afrique a un apport important à l'universalisation du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, tout en ajoutant que le Traité pour une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique nécessite une contribution internationale sur les plans de financement et de l'expertise.

«La mise en œuvre effective du traité de Pelindaba (visant à créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique) est, certes, de la responsabilité première des Etats parties et dépend des mécanismes institutionnels qu'ils ont mis en place. Néanmoins, cet instrument ne peut réaliser son potentiel sans une coopération étroite avec des partenaires institutionnels et étatiques, dont l'apport est attendu au double plan du financement et de l'expertise», a indiqué le ministre lors de la réunion extraordinaire de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (AFCONE).

Il a préconisé, dans ce sens, une «coopération solidaire» permettant aux pays africains de disposer des outils et des technologies avancées pour répondre aux exigences de sûreté et de sécurité nucléaires. «L'Algérie lance un appel à ces partenaires pour s'engager aux côtés de l'Afrique et appuyer les efforts de l'AFCONE dans le cadre de son plan stratégique, en vue de conforter la dynamique qu'elle a enclenchée dans les domaines du désarmement nucléaire et du développement technologique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques», a-t-il souligné. Rappelant le rôle pionnier de l'Afrique dans le désarmement nucléaire avec le démantèlement effectif du programme nucléaire sud-africain et l'élaboration de Traité de Pelindaba, M. Guitouni a considéré que le continent avait «un apport important à l'universalisation du Traité de non-prolifération des armes nucléaires» (TNP).

Il a estimé, en outre, que la contribution africaine à la prochaine session de la 3^{ème} commission préparatoire de la Conférence d'examen du TNP, qui se tiendra en avril prochain à New York, doit déboucher sur la réalisation de

32^E SOMMET DE L'UA :

Décisions clés pour accélérer la transformation de l'Afrique

Le 32^{ème} sommet de l'Union africaine (UA), dont les travaux se sont achevés lundi soir à Addis-Abeba, a adopté plusieurs décisions clés sur des dossiers stratégiques, contenant des solutions visant à accélérer la transformation tous azimuts de l'Afrique.

Les chefs d'Etat et de gouvernements africains, dont le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à ce sommet, ont abordé de nombreuses questions importantes et stratégiques pour le continent, pour l'organisation continentale ainsi que pour les Etats membres.

Les dirigeants africains ont approuvé les recommandations des ministres du Commerce de l'UA concernant un modèle de libéralisation tarifaire qui sera utilisé par les Etats membres pour établir les listes de concessions tarifaires.

Ils ont approuvé aussi la désignation des produits sensibles et de la liste d'exclusion sur la base des critères de sécurité alimentaire, sécurité nationale, recettes fiscales, moyens de subsistance et industrialisation.

Le sommet de l'UA a décidé que les Etats membres souhaitent nouer des partenariats avec des tiers devraient informer l'Assemblée avec l'assurance que ces efforts «ne porteront pas atteinte» à la vision de l'UA de créer un marché africain commun.

Il est demandé aux ministres de l'UA chargés du commerce à achever les négociations sur l'investissement, la politique de concurrence et les droits de propriété intellectuelle, et soumettre les projets de textes juridiques à la session de janvier 2021 de l'Assemblée pour adoption par la Commission technique spécialisée sur la justice et les questions juridiques.

L'Assemblée a délégué au Conseil exécutif le pouvoir d'examiner et d'approuver le statut et le règlement intérieur des structures de gouvernance de l'Agence de développement de l'Union africaine, AUDA/NEPAD, lors de la 35^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif prévue à Niamey (Niger) en juin 2019.

Longtemps critiquée pour sa lourdeur administrative et son inefficacité, l'UA avait chargé en 2016 le leader rwandais



Paul Kagame de réfléchir à une réforme visant notamment à garantir l'autonomie financière de l'organisation pour lui donner les moyens de sa souveraineté politique. Kagame a décidé de tailler dans les dépenses de l'UA, en limitant le nombre de sommets et de commissions, et à réduire sa dépendance à l'égard des donateurs étrangers.

Il a aussi suggéré qu'elle circonscrive ses priorités à la sécurité, la politique et l'intégration économique.

Le sommet africain a demandé au président de la Commission d'«accélérer» les efforts visant à organiser à Addis-Abeba, en 2019, une conférence internationale sur la réconciliation en Libye sous les auspices de l'UA et de l'ONU.

L'UA a rendu hommage aux pays contributeurs de troupes et de forces de police de l'AMISOM, pour les «immenses sacrifices» consentis dans la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la réconciliation en Somalie.

La Conférence a réaffirmé sa détermination à «intensifier» ses efforts en vue d'une action de prévention des conflits plus efficace en Afrique, exprimant sa «profonde» préoccupation devant la recrudescence des attaques ter-

roristes dans certaines parties du continent et réitérant la détermination de l'UA à «débarrasser l'Afrique du fléau du terrorisme extrémisme violent, qui ne peut être justifié en aucune circonstance».

L'Assemblée a donné mandat à la Commission afin de fournir un appui technique aux Etats membres pour accélérer la mise en œuvre de la taxe de 0,2%, de faciliter la participation du Comité des quinze ministres des Finances (F15) à l'examen du rapport d'audit annuel de l'Union.

Elle a souligné la nécessité de faciliter un retrait de la F15 pour évaluer les mécanismes de ses méthodes de travail et examiner les modalités permettant d'accélérer la mise en œuvre des décisions relatives au financement de l'Union.

L'Assemblée a adopté, par ailleurs, les instruments juridiques en l'occurrence le Projet de traité portant création de l'Agence africaine des médicaments, un projet de statut de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma, un projet de statut du Centre international de l'Union africaine pour les filles, ainsi qu'un autre projet relatif à l'éducation femmes en Afrique.



«progrès significatifs dans la mise en œuvre équilibrée et équitable du Traité». Cette contribution permettra «d'enrayer les menaces et les risques qui pèsent sur la paix et la sécurité internationale ainsi que sur le climat de la coopération pour le développement durable», a avancé le ministre.

Renouvellement des deux réacteurs nucléaires algériens

Par ailleurs, M. Guitouni a réitéré la position algérienne plaçant pour la promotion des utilisations pacifiques énergétiques et non énergétiques, contribuant à la réalisation des objectifs de développement de l'Afrique.

L'Algérie envisage, d'ailleurs, l'intégration du nucléaire dans son mix énergétique afin de diversifier ses sources d'énergie, a rappelé M. Guitouni, en mettant en exergue les avancées technologiques dans ce domaine, qui permettent

une sécurité et une protection meilleures de l'environnement. Dans ce cadre, il a annoncé le renouvellement des deux réacteurs nucléaires algériens de Draria (Alger) et de Birine (Djelfa), en ajoutant que cela contribuera, à l'avenir, à la création de la première centrale nucléaire en Algérie pour des usages pacifiques (santé, agriculture...).

Concernant les opérations d'assainissement des traces des essais nucléaires en Algérie réalisés durant la période coloniale, le ministre a affirmé que «le problème a été réglé avec les moyens les plus modernes et les plus adaptés». Onze (11) pays participent à cette réunion extraordinaire de l'AFCONE, qui coïncide avec la commémoration des premiers essais nucléaires réalisés sur le territoire algérien le 13 février 1960, qui sont les seuls essais nucléaires à avoir été réalisés sur le sol africain. Les 11 pays participants à cette réunion de l'AFCONE sont l'Algérie, Afrique du Sud, Tchad, Ghana, Mali, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigeria, Zimbabwe et Ile Maurice. La réunion a vu également la participation des représentants de la Commission de l'Union africaine, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), du Bureau des affaires de désarmement aux Nations Unies (UNODA) et de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Otcie). Entré en vigueur en juillet 2009, le Traité de Pelindaba vise à créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique. Les Etats-parties s'engagent à renoncer à fabriquer, stocker, acquérir ou posséder des dispositifs explosifs nucléaires, à interdire le déversement des déchets radioactifs et à protéger physiquement les matières et installations nucléaires (destinées à l'usage pacifique). L'Algérie a été parmi les pays africains qui ont signé (en avril 1996) et ratifié (en février 1998) le traité de Pelindaba. En 2018, l'Algérie a été vice-présidente de la Commission du désarmement des Nations Unies.

COMMERCE : «La qualité et la conformité aux normes, une condition fondamentale pour assurer l'alternative aux produits importés»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a affirmé hier à Souk Ahras que «la maîtrise de la qualité et la conformité aux normes internationales des produits algériens constituent une condition fondamentale pour faire de la production nationale une alternative aux produits importés».

Présidant à la salle Miloud Tahiri l'ouverture des travaux du 2ème forum économique sur «l'expérience de développement de pôles économiques en zones frontalières» en présence d'opérateurs nationaux et libyens, le ministre a souligné que la maîtrise de la qualité et la conformité aux normes habiliteront la production nationale à «pénétrer l'arène des échanges commerciaux internationaux».

Au cours de la rencontre initiée par la chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Medjerda, en coordination avec la chambre algérienne du commerce et de l'industrie et en présence du président de la chambre du commerce et de l'industrie de Misrata (Libye), le ministre a indiqué que son département a adopté une série de programmes pour accompagner les entreprises économiques à pénétrer les marchés étrangers en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui «accorde un



intérêt majeur au développement des exportations hors hydrocarbures». «L'Algérie est parvenue depuis plusieurs années à mettre en place une base de développement national, régional et international», a ajouté M. Djellab estimant que cela a favorisé «le succès de multiples entreprises à proposer des produits de qualité qui se sont faits une place à l'internationale». Ce forum permet de mettre en valeur la dynamique qui a encouragé les chefs d'entreprises à frayer

un chemin pour les produits algériens, a encore ajouté le ministre mettant l'accent sur «le bond qualitatif» réalisé par l'Algérie à travers ses participations à des salons internationaux aux USA, en Belgique, au Gabon, au Qatar, en Egypte et en Allemagne. «Ces participations ont fait bonne impression et révélé des perspectives prometteuses pour les produits algériens sur les marchés africains, européens et asiatiques», a ajouté le ministre. Il a également affirmé que

«Les entreprises publiques ou privées présentes à ces salons et activant dans diverses filières (agricole, agroalimentaire, électronique, pharmaceutique), ont révélé l'efficacité des mécanismes mis en place et des politiques avisées du chef de l'Etat».

La vision future à moyen et long termes aspire à consolider la place des produits algériens sur le marché national puis, dans une autre phase, leur accompagnement vers les marchés étrangers, a souligné M.

Djellab qui a fait état d'un riche programme pour les deux prochaines années de participation à des salons commerciaux à travers le monde. Le ministre du Commerce qui est arrivé lundi à Souk Ahras avait posé la première pierre du projet d'un siège pour la chambre du commerce et de l'industrie de cette wilaya et avait inauguré un laboratoire de contrôle de la qualité outre l'ouverture au complexe sportif du salon «Souk Ahras export 2019».

FORMATION PROFESSIONNELLE: Toutes les dispositions ont été prises pour la réussite de la 2^e session

Le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Mohamed Mebarki, a indiqué, hier à Alger, que toutes les dispositions ont été prises pour la réussite de la deuxième session de la formation professionnelle, dont la rentrée aura lieu le 24 février, à même d'assurer une formation de qualité intervenant au forum d'El-Moudjahid, M. Mebarki a mis l'accent sur les efforts déployés par son département pour le développement du secteur, notamment en terme d'infrastructures et de la formation pour une «meilleure insertion» dans le monde du travail, avec l'objectif de «contribuer au développement du pays».

Il a indiqué, à ce propos, que plus de 280.000 nouvelles places seront mises à la disposition des stagiaires à l'occasion de la rentrée du 24 février, ce qui portera à 630.000 le nombre global de stagiaires.

Concernant les infrastructures de base, il a précisé que le secteur a été renforcé par le recrutement de 2.000 formateurs pour les nouvelles spécialités et l'ouverture de 600 postes budgétaires pour l'encadrement de 40 établissements de formation, s'ajoutant ainsi aux 1.255 déjà fonctionnels, portant leur nombre à 1.295. Le ministre a ajouté, dans le même cadre, que le secteur a été renforcé par la réception de 89 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 51 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) et 11 instituts d'enseignement professionnel (IEP), relevant les «progrès notables» enregistrés depuis 2014. Il a insisté, en outre, sur la nécessité d'élargir le nombre des centres de formation à travers le pays pour «améliorer la capacité d'accueil et augmenter le nombre de spécialités», le but étant de «répondre aux exigences du marché du travail». M. Mebarki a relevé, par la même occasion, que les diplômés du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels disposent d'une «meilleure insertion» dans le marché du travail, compte tenu du fait que leurs spécialités sont «très sollicitées» par les entreprises du secteur économique, appelant, à cet égard, à une «meilleure communication» pour encourager les jeunes à s'orienter vers les centres de formation.

Evoquant les centres de formation privés, le ministre a appelé ces établissements à respecter les cahiers des charges qui leur sont imposés et à se conformer à la réglementation en vigueur.

AGRICULTURE: Le leadership de Sétif dans le domaine agricole est le «fruit de la politique du développement» du secteur

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghî, a considéré hier à Sétif que le leadership de cette wilaya dans le domaine du développement agricole est le «fruit direct de la politique de l'Etat» pour le développement économique et agricole du pays. Lancement des travaux d'une rencontre nationale sur «la filière lait en Algérie» au club des avocats, le ministre a relevé que des efforts ont été déployés par les agriculteurs, les éleveurs et divers opérateurs économiques pour concrétiser sur le terrain la politique de développement du secteur de l'agriculture et les résultats obtenus par la capitale des Hauts plateaux.

Soulignant l'intérêt «immense» accordé au monde agricole et rural, le ministre a attesté que «les orientations du chef de l'Etat durant les dernières années ont conduit à mettre en place les conditions favorables pour bâtir une agriculture moderne et efficiente par l'augmentation des capacités de production, l'élargissement des surfaces agricoles notamment irriguées, la diversification de la production et le relèvement des capacités de transformation, de conservation et de stockage à froid pour une meilleure régulation des prix, la satisfaction des besoins de la population nationale et la sécurité alimentaire du pays».

M. Bouazghî a rappelé que l'Etat a mobilisé d'énormes ressources financières estimées à plus de 3.000 milliards DA ayant permis «un bond qualitatif dans le domaine agricole inédit depuis l'indépendance».

Lors de la cérémonie de l'installation du président du conseil national interprofessionnel de la filière lait, le ministre a salué l'esprit de responsabilité affiché par les professionnels de la filière lors de l'installation des conseils de wilayas et du conseil national rappelant «la lourde responsabilité» des opérateurs de la filière lait pour faire de ces conseils «des espaces de concertation, de dialogue et de développement de la filière» considérée comme «un maillon fondamental de l'économie du pays».

Le ministre devra poursuivre sa visite dans la wilaya par l'inspection de la société de développement agricole de la commune de Guellal et une unité de production d'aliment de bétail dans la commune de Guidjel.

APs

CORAIL: Les conditions de transactions définies par un arrêté interministériel (JO)

Les conditions et les modalités d'achat et de vente du corail brut ont été définies par un arrêté interministériel publié au Journal officiel n° 5. Ce nouveau texte a pour objet de définir les conditions et les modalités d'achat et de vente du corail brut, dans le cadre de la promotion des activités nationales de l'artisanat et de la transformation par l'Agence nationale pour la distribution et la transformation de l'or et des autres métaux précieux (AGENOR). Le corail brut réservé à cette agence doit être dûment identifié par la commission locale d'identification du corail. Selon cet arrêté, l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (ANDPA) doit transmettre, périodiquement, à AGENOR une situation sur le corail brut identifié. Les concessionnaires ou leurs représentants doivent informer AGENOR de la quantité du corail brut identifié et disponible, et ce, une semaine avant sa mise en vente, stipule ce texte. Pour sa part, AGENOR doit, chaque année, se concerter avec les concessionnaires ou leurs représentants pour arrêter, en commun accord, les modalités et les prix d'achat du corail brut identifié. Elle doit aussi se concerter, chaque année, avec les artisans et les transformateurs du corail ou leurs représentants, pour arrêter, en commun accord, les modalités et les prix de vente du corail brut identifié. L'achat et la vente du corail brut identifié sont effectués au niveau d'AGENOR ou de ses démembrés. Les artisans et les transformateurs du corail doivent justifier de leur qualité d'artisans ou de transformateurs du corail, par la présentation de la carte d'artisan ou du registre du commerce. L'arrêté interministériel indique également que la quantité restante du corail brut identifié peut être transformée par le concessionnaire ou vendue à AGENOR selon les conditions prévues pour la quote-part des

70%. En effet, le concessionnaire est tenu à vendre 70% du corail pêché à AGENOR qui achète la quantité en contrepartie d'une somme d'argent fixée de commun accord. Les transactions d'achat du corail brut identifié et de vente du corail semi-fini, effectuées entre AGENOR, les concessionnaires, les artisans et les transformateurs, doivent être transcrites sur le document de traçabilité du corail brut et semi-fini prévu par la législation et la réglementation en vigueur. Cette agence doit transmettre, trimestriellement, aux ministres chargés, respectivement, de la Pêche, de l'Artisanat, des Mines et des Finances, les bilans sur les quantités du corail identifié brut et transformé, acquis et vendus. Pour rappel, la loi sur la pêche et l'aquaculture de 2015, qui consacre les principes de la pêche durable et la préservation des ressources halieutiques, a permis la réouverture du champ d'exploitation du corail tout en introduisant de nouvelles mesures

visant à mettre fin à l'exploitation illégale de cette ressource et à percevoir des recettes appréciables à travers sa commercialisation vu sa haute valeur commerciale. La pêche au corail, qui avait été suspendue en 2001 en raison de pratiques illégales et anarchiques, se fait conformément au système de concession et au programme d'exploitation fixant les quotas autorisés, les périmètres d'exploitation et les périodes ainsi que le nombre d'exploitants dans chaque périmètre de pêche.

Par ailleurs, cette loi durcit les sanctions contre les personnes qui pêchent le corail sans document de concession ou celles qui ne tiennent pas de registre de plongée, ou qui dépassent le quota annuel autorisé ou quiconque exporte le corail à l'état brut ou semi fini.

La pêche au corail est ouverte dans des zones de 3 wilayas: les zones d'El Tarf avec 30 concessionnaires, et celles de Skikda et Jijel avec 15 concessionnaires pour chacune de ces deux wilayas.

OUARGLA: Salon de l'agriculture, de l'industrie de transformation et de l'investissement en mars prochain (DSA)

Un salon de l'agriculture, de l'industrie de transformation et de l'investissement se tiendra du 9 au 11 mars prochain à Ouargla, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Initiée en coordination avec la Chambre de l'Agriculture de la wilaya, le salon, dans sa première édition, se tiendra à la salle omnisports de la commune d'Ain-Beida (10 km Est d'Ouargla) et comportera divers stands d'exposition d'équipements et matériels agricoles, des échantillons d'intrants et de produits phytosanitaires, ainsi que des produits agricoles et autres. Il devra constituer une occasion pour valoriser les potentialités de la région en matière d'investissement agricole et de production agricole diverse, dont l'étendue des terres arables et la disponibilité de la ressource hydrique.

Il constituera aussi un espace de rencontre entre professionnels et investisseurs actant dans le domaine pour des échanges d'idées et d'expériences sur les voies de développement agricole, «véritable challenge» en vue de diversifier l'économie nationale et de s'orienter vers les exportations hors hydrocarbures, indiquent les organisateurs.

OUARGLA:

Quelque 200.000 têtes de bétail ciblées par la vaccination contre la peste des petits ruminants



Quelque 200.000 têtes de bétail sont ciblées par la vaccination contre la peste des petits ruminants à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier de l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA).

Un premier lot de 50.000 doses de vaccins a été acquis auprès du laboratoire régional de santé vétérinaire de Laghouat pour les besoins de cette campagne qui a été lancée en début de semaine, a indiqué à l'APS l'inspecteur vétérinaire, El-Bouti Khamra.

Pour assurer le bon déroulement de cette campagne devant se poursuivre sur deux mois, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, dont 25 vétérinaires (15 du secteur public et 10 du privé) en plus d'autres relevant des communes, afin de toucher l'ensemble des éleveurs, notamment dans les zones enclavées, a-t-il ajouté. Des consignes fermes ont été données aux personnels chargés de l'opération, notamment en matière de respect des conditions de conservation du vaccin, pour assurer son efficacité et la finalisation de la vaccination dans les délais fixés, soit avant la période des fortes chaleurs dans la région, a poursuivi M. Khamra. Des orientations ont également été données pour éviter la vaccination des femelles (caprines et ovines) en gestation ainsi que les nouvelles naissances de ces deux espèces.

PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS: Lancement du plan d'actions «Afeq» le 14 février à Oran

Le lancement officiel des activités de professionnalisation des offres de formation universitaire est prévu jeudi prochain à Oran, a-t-on appris lundi du coordinateur local du programme national «Adéquation-formation-emploi-qualification» (Afeq). La cérémonie prévue dans ce cadre porte sur le lancement officiel des activités de professionnalisation des offres de formation à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf», a précisé à l'APS Hassane Bouklia. Plusieurs responsables et cadres des secteurs partenaires prendront part à cette rencontre dédiée à la présentation du plan d'actions «Afeq» qui vise à «assurer l'adéquation structurelle Formation-Emploi par le rapprochement de l'entreprise et des secteurs économiques du système de formation universitaire», a-t-il expliqué.

M. Bouklia a rappelé que cinq parcours de formation dispensés à l'USTO-MB sont en voie de professionnalisation, à savoir l'informatique, les énergies renouvelables, le génie des matériaux, le bâtiment et les travaux publics (BTP) et le génie maritime. La cérémonie de lancement du plan d'actions «Afeq» sera également marquée par la signature de conventions entre l'USTO-MB et des entreprises économiques, a-t-on indiqué de même source.

«Afeq» s'inscrit, pour rappel, dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) et est placé sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

La mise en œuvre de ce programme est à l'actif des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

MÉDÉA:

Lancement d'un projet pour la réalisation «courant février» de 1000 logements LPA

Un quota de 1000 logements promotionnels aidés (LPA), affecté à la wilaya de Médéa au titre de l'exercice 2018, sera lancé en réalisation «courant février», a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Ce quota est ventilé à travers dix-huit (18) sites situés au niveau des grandes agglomérations urbaines de la wilaya, parmi lesquelles Médéa, qui a bénéficié du quart du programme, soit 250 unités, Ksar-el-Boukhari, Berrouaghia, Beni-Slimane, Tablat, El-Omaria et Si-Mahdjoub, a-t-on indiqué.

Treize (13) promoteurs, dont 11 promoteurs privés, ont été retenus pour la réalisation de ce programme, pour un délai d'exécution contractuel des projets fixé à 18 mois, a ajouté la même source, précisant que l'ensemble des procédures inhérentes aux conditions d'exécution de ce quota de logements sont finalisées.

Des instructions ont été données, dans ce sens, par le chef de l'exécutif aux responsables du secteur de l'habitat, lors d'une récente réunion consacrée à ce dossier, afin de «prendre en charge tous les volets relatifs au raccordement des sites aux



réseaux divers (gaz-eau et électricité), la viabilisation des sites, l'accélération de délivrance des actes de propriété et des permis de construction».

Dans le but d'alléger les procédures administratives, à même d'évi-

ter un éventuel retard dans l'exécution de ce programme, il a été décidé, au cours de ladite réunion, d'installer un guichet unique au niveau de la direction du logement en assurant ainsi une «prise en charge en temps réel» de ce dossier, a-t-on conclu.

BOUMERDES:

Prévisions de stockage de 30.000 tonnes de pomme de terre d'arrière-saison

Un volume global de pas moins de 30.000 tonnes de pomme de terre d'arrière-saison, dont la campagne de récolte sera bientôt achevée, est programmé au stockage à Boumerdes, selon les prévisions de la direction des services agricoles de la wilaya.

Rachid Messaoudi, chargé de service à la DSA, a indiqué lundi qu'une campagne a été lancée dernièrement, à travers la wilaya, afin de sensibiliser tous les acteurs concernés (dont les producteurs de pomme de terre et les propriétaires de chambre froides, entre autres) sur l'importance, pour la wilaya, d'atteindre cet

objectif ciblé, et d'élargir ses capacités de stockage.

Le stockage de cette pomme de terre, dont la récolte a été entamée en décembre dernier, est prise en charge par plus d'une trentaine d'opérateurs économiques (de l'intérieur et du dehors de la wilaya) détenteurs de chambres froides et aires de stockage, en collaboration avec la Société-PRODA, a-t-il ajouté.

A cela s'ajoutent, selon le même responsable, d'autres quantités de pomme de terre précoce, prévues à la récolte dès mars prochain, qui viendront renforcer le «leadership» de la wilaya en

matière de conservation et de stockage des produits de large consommation, grâce à des capacités estimées à près de 400.000 M3.

Cette quantité de pomme de terre est destinée à être injectée, progressivement, sur les étals des marchés à partir des mois de mars et avril prochains, afin de maintenir le niveau de l'offre et de la demande et, partant, stabiliser le cours de ce tubercule à cette période de l'année où il est régulièrement signalé une certaine «rareté» de ce produit, a encore souligné Rachid Messaoudi. Le responsable a, d'autre part, fait cas d'une prévision de produc-

tion de près de 80.000 tonnes de pommes de terre d'arrière-saison, dans la wilaya à la clôture de la campagne de collecte, «un récolte en légère hausse comparativement à celle de la campagne écoulée», a-t-il observé.

A noter que les prix de la pomme de terre ont enregistré une certaine «stabilité» ces dernières semaines, après une longue période de fluctuations.

Actuellement cette denrée vitale est écoulée dans une fourchette de prix allant de 35 à 55 DA/kg dans les marchés de détail de la wilaya, et de 25 à 30 DA/kg chez les grossistes.

VÉHICULES EN SIRGHAZ:

Accompagnement des chômeurs dans la création des micro-entreprises

Un nombre de chômeurs de la wilaya de Tissemsilt bénéficieront prochainement de crédits sans intérêt pour la création de micro-entreprises dans la reconversion du carburant des véhicules en Sirghaz, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), Meziani Karim.

Le même responsable a signalé le lancement, dernièrement, de l'opération de sélection de postulants âgés entre 30 et 55 ans parmi une liste de demandeurs d'emploi déposée à l'agence de wilaya de l'emploi dont ceux qui remplissent les conditions de création de micro-entreprises, notamment dans les spécialités de mécanique et d'électricité automobile et des techniciens et des diplômés universitaires dans d'autres domaines comme la gestion.

L'accompagnement concernera plusieurs étapes et la session de formation sera organisée au titre de la

convention signée entre la CNAC et Naftal.

La formation, à titre gracieux, qui sera encadrée 25 jours durant à Oran par des cadres de Naftal, comporte des cours théoriques et pratiques dans des centres enfûteurs et de distribution du gaz liquéfié GNL relevant de cette entreprise.

Cette session de formation permettra aux bénéficiaires d'acquiescer un certificat d'aptitude professionnelle et un agrément pour exercer l'activité d'équiper des véhicules en Sirghaz.

La deuxième étape du programme concerne l'accompagnement pour organiser une session de formation de trois jours sur l'entrepreneuriat et la gestion d'une entreprise, sous la supervision de cadres de la CNAC de Tlemcen.

La dernière étape porte sur l'accueil des dossiers pour l'accès à un crédit sans intérêt pour l'acquisition des matériels requis en vue du lan-

cement de leurs projets dans le domaine reconversion du carburant en Sirghaz, avec la possibilité de bénéficier d'un autre crédit sans intérêt d'une valeur de 500.000 DA pour la location de locaux, en plus d'autres avantages offerts par la CNAC.

Pour rappel, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a insisté, lors de sa dernière visite à Tlemcen, sur la formation des jeunes en installation de Sirghaz pour atteindre entre 900.000 à 1 million d'utilisateurs à travers le pays à l'horizon 2021.

A noter que 400.000 voitures sont équipées en Sirghaz chaque année au niveau national.

Cette opération sera généralisée aux véhicules fonctionnant au mazout après l'achèvement d'une étude menée par une société polonaise activant dans le domaine de l'énergie.

MÉDÉA:

Un magasin ravagé par les flammes au niveau de la cité Takabou

• 4 personnes blessées dans deux accidents de la circulation

Un incendie s'est déclaré hier soir vers 22h dans un magasin situé à la cité Takabou relevant de la commune de Médéa.

Rachid Rachedi

Les flammes qui ont endommagé l'intérieur du local, ont causé des brûlures au niveau du visage de la tête, des mains et du dos, à deux personnes âgées respectivement de 19 et 22 ans.

Les deux victimes ont été prises en charge sur place par les secouristes qui ont prodigué les premiers soins avant d'être transférées en urgence vers l'hôpital de Médéa.

L'intervention des éléments de la division principale de la protection civile de la wilaya de Médéa a permis de maîtriser le sinistre et éviter que le feu ne se propage aux immeubles alentour. Toutefois, l'incendie a causé des dégâts matériels avec la destruction totale de 4 réfrigérateurs, 36 fauteuils, 13 tables, une machine à jus, les ustensiles de cuisine, 2 téléviseurs, un climatiseur et deux récepteurs. Le plafond et les murs du local ont également été fortement endommagés. D'autre part,



les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de la daïra de Tablat, sont intervenus lundi vers 13h, au lieu-dit Oued El-Hed, suite à un accident de la circulation entre deux véhicules légers et un poids lourd. L'incident a fait deux blessés âgés de 32 et 51 ans. Un autre acci-

dent s'est produit vers 18h sur la RN1. Deux véhicules légers sont entrés en collision avec un bus de transport de voyageurs à Sidi Ali ce qui a provoqué des blessures à deux personnes âgées de 41 et 75 ans.

NOUVELLES BRÈVES DES WILAYAS

-LAGHOUAT:

Le Président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Laghouat, Bachir Benbahaz (65 ans), est décédé dans la nuit de dimanche à lundi à l'hôpital de Douéra, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de responsables communaux.

Le défunt assurait la présidence de l'APC de Laghouat, pour un deuxième mandat successif, sous la bannière du parti du Front de libération nationale (FLN).

Il a été inhumé hier au cimetière de Ksar El-Bezaïm à Laghouat.

-BÉJAIA:

La police judiciaire de la première sûreté urbaine de Béjaïa a neutralisé récemment un gang présumé de sept individus spécialisés dans le vol de motos et scooters, indique-t-on dans un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Les mis en cause, dont deux mineurs, écumaient certains quartiers de la ville de Béjaïa, à forte concentration d'immeubles et opéraient surtout de nuit. (...) C'est la localisation et l'identification de l'un de ces engins à El-Kseur, 25 km à l'ouest de Béjaïa, qui a permis l'arrestation du chef présumé de ce gang qui a dénoncé ses acolytes.

Déferé devant le parquet de Béjaïa, deux membres du gang ont été écroués immédiatement, trois placés sous contrôle judiciaire et deux mineurs placés sous tutelle.

Cette opération s'est soldée par ailleurs par la récupération, en l'état, de quatre motos.

-ORAN:

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) prévoit, du 12 au 26 février, un programme de représentations théâtrales et de divertissement au profit des enfants à la salle Es-Saâda (ex-Colisée) d'Oran, a-t-on appris de cette structure. Les représentations seront animées par des associations culturelles de différentes wilayas du pays, notamment l'association «El Tawess» de Annaba qui donnera, le 12 février, une représentation théâtrale intitulée «Djihad wa Farhan 2» du réalisateur Kaddour Benari et la coopérative «Masrah bila houdoud» de Bordj Menaïel, qui présentera le 16 du même mois une pièce intitulée «Hob el kheïr» réalisée par Omar Fatemouch, a-t-on indiqué.

D'autre part, à l'occasion de la journée nationale du chahid, des chants et des poèmes patriotiques seront présentés, le 19 février, par l'association «El Manara de l'art et la culture» de Mostaganem, ainsi qu'une opérette, «Sarkhat chahid», réalisée par Said El Hadj Miloud, qui sera présentée par l'association «Chada El Tarab» de Sidi Bel-Abbes.

Le 23 février, une représentation théâtrale intitulée «El chitan el maghrour», réalisée par Hourou Slimane sera donnée par la coopérative «Mouharidoun bila houdoud» de Boumerdes et le 26, la coopérative «El Djawhar» de Sidi Bel-Abbes donnera une représentation théâtrale «Asrar el khodhar», réalisée par Madni Abdelhak.

ORAN:

Un homme condamné à la perpétuité pour le meurtre de son ex-épouse

Une peine à la réclusion criminelle à perpétuité a été prononcée, lundi par le tribunal criminel de première instance d'Oran, à l'encontre d'un homme (D.D.A), âgé de 56 ans, jugé coupable du meurtre de son ex-épouse.

Les faits de cette affaire remontent au mois de juillet 2017, lorsque D.D.A résidant à Sid El Bachir commune de Bir El-Djir s'est présenté à la police en avouant avoir tué son ex-épouse.

Plus tard, un garçon de 10 ans s'est présenté lui aussi avec une arme blanche à la main en indi-

quant que sa mère venait d'être assassinée et que l'auteur de crime est son père. D.D.A a déclaré avoir tenté de parler avec la défunte à propos de leurs deux enfants de 10 et 15 ans dont l'évolution l'inquiétait, en raison de ses mauvaises mœurs, ajoutant que la victime l'avait agressé avec un couteau et l'a blessé au bras.

Les enquêteurs ont découvert que malgré le divorce, D.D.A n'avait pas quitté le domicile conjugal et que l'accusé s'était déjà rendu coupable d'actes de violence à l'encontre de son épouse. La défunte

avait déjà porté plainte, à deux reprises, contre lui pour coups et blessures volontaires et avait présenté des certificats médicaux d'incapacité.

Lundi, lors de son procès, l'accusé a maintenu ses déclarations sur le mauvais comportement de son ex-femme et son influence négative sur ses enfants.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de la partie civile, rappelant les antécédents de violence de l'accusé contre la défunte, s'est basé sur une expertise pour souligner sa «fragilité psychologique», cau-

sée par la violence de son mari à son encontre.

A son tour, le représentant du ministère public a requis la réclusion à perpétuité, peine maximale prévue par la loi, évoquant les aveux de l'accusé et la déposition d'un témoin oculaire, qui n'a pas assisté à l'audience mais a affirmé avoir vu l'accusé courir derrière la défunte, un couteau à la main.

Pour l'avocat de la défense, ce sont les mauvaises mœurs de la défunte qui ont conduit son mandant à commettre l'irréparable, tout en plaçant les circonstances atténuantes.

ASTRONOMIE:

L'association d'astronomie «El Bettani» d'Oran réalise un télescope pour l'observation des constellations

L'association d'astronomie «El Bettani» d'Oran a initié un télescope «Dobson» utilisé pour l'observation des constellations, a-t-on appris de sa présidente, Aïcha Maameri.

Ce nouveau télescope d'un diamètre de 160 millimètres diffère du télescope «Newton» quoiqu'il a les mêmes caractéristiques, a-t-elle fait remarquer, soulignant qu'il comporte des accessoires fabriqués localement à l'exception du miroir importé.

Le chargé du matériel au niveau de l'association, Amine Cherifi a installé cet appareil qui est opérationnel, a indiqué Mme Maameri, enseignante de physique.

«Les télescopes ne sont pas disponibles sur le marché national. Leur importation nécessite des procédures coûteuses et contraignantes et la demande aux fournisseurs dure deux ans», a-t-elle déclaré faisant savoir que son association ne disposait que d'un seul et ancien télescope qui ne peut satisfaire les besoins des adhérents (45 jeunes de différentes spécialités universitaires et 12 enfants amateurs d'astronomie).

Le nouveau télescope a été utilisé dans plusieurs sorties nocturnes pour observer des phénomènes astronomiques comme l'éclipse solaire en juillet dernier. Les adhérents se sont rencontrés à l'occasion de la célébra-



tion de la journée internationale de l'espace en octobre et lors du passage d'une comète en décembre, selon Mme Maameri.

La demande a été croissante en de telles occasions et ce télescope a été réservé aux adhérents de l'association en égard à son nombre limité, a-t-elle ajouté, annonçant que l'association s'attèle à élaborer une fiche technique

et à trouver un sponsor pour réaliser des lunettes d'observation pour enfants. Pour répondre aux demandes accrues sur la formation en astronomie et la participation aux opérations d'observation des phénomènes astronomiques, l'association «El Bettani» compte proposer à la wilaya d'Oran de lui réserver un site stable d'observation, a fait savoir sa présidente, qui a estimé que la wilaya d'Oran est un pôle économique, touristique et scientifique nécessite un tel espace adapté avec un planétarium stable pour la formation et la contribution à la promotion du tourisme scientifique.

A noter selon la même source que l'association utilise un planétarium mobile acquis auprès de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et dont le déplacement coûte de l'effort, de l'argent et du temps. Des opérations d'observation des phénomènes astronomiques se déroulent actuellement au niveau de la ferme pédagogique relevant de l'association de promotion écologique de la forêt de Canastel, cependant ce site s'avère inadéquat à cause de l'humidité. Pour rappel, l'association «El Bettani» a participé à plusieurs manifestations nationales et internationales et a remporté des prix en Algérie, en France et au Maroc.

FRANCE: Collision entre deux tramways dans les Hauts-de-Seine: 12 blessés, dont un grave

Deux tramways sont entrés en collision lundi soir pour une raison encore inconnue à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), faisant douze blessés, dont un grave, selon un bilan définitif communiqué par les pompiers.

L'accident, survenu pour une raison encore inconnue, s'est produit peu après 21h00 sur le tramway T2, entre les stations Issy-Val-de-Seine et Jacques-Henry Lartigue, a précisé la RATP citée par l'AFP.

«Deux rames de tramway sont entrées en collision avec des voyageurs à leur bord.

La première rame, à l'arrêt, se serait fait rentrer dedans par l'arrière par la rame qui la suivait», la faisant dérailler, selon la même source.

«Une victime est dans un état grave et 11 autres sont plus légèrement blessées», a indiqué un porte-parole des pompiers, alors que l'intervention des secours avait pris fin.

Neuf des victimes ont été transportées vers des services hospitaliers d'urgence, selon lui.

Ce type de collision entre deux tramways est extrêmement rare.

Une cellule de crise a été ouverte et la circulation sur la ligne T2 a été «entièrement interrompue» dans la soirée, selon la RATP.

PORTUGAL: 2.600 opérations chirurgicales reportées suite à une grève des infirmiers

Plus de 2.600 opérations chirurgicales ont été reportées au cours de la première semaine de grève des infirmiers portugais, qui réclament des hausses de salaire, a annoncé lundi soir le gouvernement socialiste.

Du 31 janvier au 8 février, 2.657 opérations n'ont pas été réalisées, soit une moyenne de 56% des interventions prévues dans les dix hôpitaux publics concernés par cette grève dite «chirurgicale», a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué, sans préciser le taux de participation du mouvement.

Afin de garantir le respect de l'obligation de service minimum, le gouvernement socialiste avait décrété jeudi la réquisition de grévistes.

«En démocratie, le service minimum est le contrepoids du droit à la grève», a souligné lundi la ministre de la Santé, Marta Temido.

Les deux syndicats minoritaires qui soutiennent ce mouvement social, censé durer jusqu'à la fin du mois, démentent que le service minimum n'ait pas été assuré et ont saisi les tribunaux pour s'opposer à la réquisition gouvernementale.

Les infirmiers réclament des hausses de salaires, une meilleure rémunération des heures supplémentaires et le dégel des promotions bloquées par la cure d'austérité imposée pendant la crise financière.

La paralysie des blocs opératoires par une minorité d'infirmiers sur les 42.000 que compte le service national de santé a été taxée de «sauvage» et «illégal» par le Premier ministre socialiste Antonio Costa.

Une première grève de ce type avait provoqué l'annulation ou le report de près de 8.000 opérations au cours des cinq dernières semaines de l'année 2018. Pour alimenter une caisse de soutien aux grévistes, les infirmiers ont levé sur une plateforme de financement participatif un total de plus de 780.000 euros pour les deux périodes de grève.

L'ensemble des 665.000 fonctionnaires portugais sont appelés à faire grève vendredi à l'appel de leur principale plateforme syndicale, qui réclame également des hausses de salaire mais a pris ses distances vis-à-vis du mouvement des infirmiers en raison de son impact pour les patients.

SCIENCES: Des organismes étaient capables de se déplacer il y a 2,1 milliards d'années

Des organismes avaient déjà la capacité de se mouvoir il y a 2,1 milliards d'années, selon une étude publiée lundi décrivant «les plus vieilles traces fossiles» de déplacement et relançant le débat sur la datation des premières formes de vie complexes sur Terre.

«Le mouvement est un indicateur d'une certaine «sophistication biologique», explique Abderrazak El Albani de l'Université de Poitiers, co-auteur de l'étude publiée dans les Comptes-rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS) citée par l'AFP.

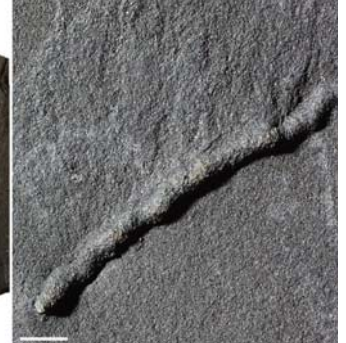
Les premières formes de vie apparues sur Terre voici environ 3,5 milliards d'années étaient unicellulaires, des êtres vivants constitués d'une seule cellule, comme les bactéries.

Les formes de vie complexes, comme les plantes et les mammifères, ont des cellules dites «eucaryotes», avec des chromosomes abrités dans un noyau.

Un certain consensus scientifique fait remonter l'émergence des eucaryotes à 1,8 milliard d'années. «Nous avons découvert des traces des mouvements verticales, obliques, horizontales, avec tout le respect que j'ai pour le monde bactérien, il est incapable de se déplacer comme ça», précise le géologue.

«C'est forcément des eucaryotes !» Jusqu'à maintenant, les plus anciennes traces de mobilité découvertes en Australie, aux Etats-Unis, au Canada, en Afrique... avaient 570 millions d'années.

Abderrazak El Albani et ses collègues avaient déjà fait sensation en 2010 en annonçant la découverte, sur le même site au Gabon, de fossiles



d'organismes «pluricellulaires» vieux de 2,1 milliards d'années, c'est-à-dire jusqu'à 1,5 milliard d'années plus tôt que scientifiquement attesté au moment de la parution.

«Un boom biologique» rendu possible par un changement environnemental.

A cette époque, la Terre sortait d'une période glaciaire.

En fondant, la glace a libéré de grandes quantités d'oxygène et de nutriments permettant à la vie de franchir un nouveau palier d'évolution, explique le géologue.

L'ampleur de cette découverte avait valu en 2010 la couverture de la revue scientifique britannique Nature, même si, selon des experts, elle

«posait plus de questions qu'elle n'apportait de réponses». Depuis, avec l'équipe internationale de chercheurs qu'il coordonne, M. El Albani n'a cessé de fouiller le bassin de Franceville, au Gabon, «un site unique en termes de conservation», y découvrant ces «traces de mobilité». «Il s'agit de structures tubulaires, de diamètre relativement constant (plusieurs millimètres), plus ou moins sinueuses, et qui traversent les lamines (fines couches) sédimentaires», précise un communiqué du CNRS. «L'analyse de leur géométrie et de leur composition chimique démontre que leur origine est biologique et qu'elles sont contemporaines du dépôt des sédiments», ajoute le communiqué.

TRUMP: L'intelligence artificielle (américaine) d'abord

Le président américain Donald Trump a ordonné officiellement lundi à son administration de faire de l'intelligence artificielle une priorité, un domaine où la suprématie américaine pourrait être menacée par la Chine.

Ce décret présidentiel exige «que le gouvernement fédéral consacre toutes ses ressources» à aider l'innovation en matière d'intelligence artificielle (IA).

«Les Américains ont énormément bénéficié d'avoir été des précurseurs et des leaders internationaux dans l'IA», a fait valoir la Maison Blanche dans un communiqué.

«Néanmoins, compte tenu de la vitesse à laquelle

avance l'innovation en intelligence artificielle, nous ne pouvons rester passifs en nous disant que notre suprématie est garantie», a poursuivi le communiqué. Le texte présidentiel ne détaille en revanche aucun montant ni aucune stratégie pour ce faire.

Il intervient dans un contexte de relations pour le moins tendues entre Washington et Pékin.

Parmi leurs nombreux sujets de discorde figurent les technologies et notamment certains pans de l'intelligence artificielle, un domaine dans lequel la Chine investit énormément.

Si Darrell West, à la tête du groupe de réflexion

Brookings Institution's Center for Technology Innovation, comprend le moment choisi pour cette décision, il s'interroge sur cette initiative annoncée sans détails.

«Avec la Chine qui compte investir 150 milliards de dollars d'ici 2030 pour devenir premier pays en matière d'IA, il est important que les Etats-Unis gardent le rythme parce que l'IA transformera de nombreux secteurs.» Mais «le président lance parfois des initiatives qui semblent bien mais qui n'ont que peu d'effets», relève-t-il.

Même son de cloche pour le Center for Data Innovation: bonne idée,

mais il faudrait aux Etats-Unis une stratégie globale, sur le libre-échange numérique, la réglementation de la collecte des données.

La Maison Blanche a évoqué des pistes: davantage de ressources allouées à la recherche, des recommandations pour une réglementation, la promotion de l'IA dans l'éducation ou l'amélioration de la compétitivité des Etats-Unis.

Son communiqué ne cite pas la Chine mais appelle à «protéger l'avantage (américain) dans l'IA et les technologies cruciales pour les intérêts liés à la sécurité nationale et à l'économie contre des concurrents stratégiques et adversaires étrangers».

INDE: 17 morts dans l'incendie d'un hôtel à New Delhi

L'incendie qui s'est déclaré hier à l'aube au centre de la capitale indienne New Delhi a fait finalement 17 morts au lieu de neuf comme ça été annoncé dans un premier temps, ont affirmé des sources de la protection civile.

«Nous avons confirmé avec les autorités hospitalières, le bilan est maintenant de 17 (morts) dont un enfant», a déclaré Choudhary, un responsable des pompiers, précisant que 35 personnes ont été secourues par les pompiers. L'incendie qui a ravagé totalement le dernier étage n'a pu être



maîtrisé qu'après plusieurs heures, souligne le même responsable. Selon la presse locale, une femme et un

enfant sont morts lorsqu'ils ont essayé de se sauver en sautant par la fenêtre. Il y avait des panneaux en bois dans les couloirs, à cause de quoi les gens n'ont pas pu utiliser les couloirs pour évacuer», a indiqué un autre responsable des pompiers à la presse. L'incendie n'est pas le premier qui se déclare dans un hôtel en Inde. En décembre, huit personnes ont péri et plus d'une centaine d'autres ont été blessées dans un incendie qui s'était déclaré dans un hôpital public de Bombay (ouest).

LUTTE ANTI-CANCER : La médecine nucléaire à Ouargla, un plus qualitatif aux prestations dans le sud du pays

Le service de médecine nucléaire devant entrer en service avant la fin du premier trimestre de l'année en cours au Centre régional anticancéreux (CAC) d'Ouargla est vivement attendu, aussi bien par les malades de la wilaya que ceux d'autres régions du Sud du pays.

L'ouverture de ce nouveau service, premier du genre dans le Sud du pays, ouvrira de larges perspectives thérapeutiques, à travers l'accueil, le diagnostic et le traitement de cancéreux, aux premiers stades de la maladie, permettant de meilleurs résultats thérapeutiques, a estimé le Directeur de la Santé et de la population (DSP) d'Ouargla.

Selon M. Fadel Sadek, ce service, doté d'équipements médicaux de haute technologie, consistant en deux appareils «caméra-gamma» et d'un labo-chaud, s'inscrit au titre des efforts des pouvoirs publics visant l'amélioration des conditions de prise en charge des cancéreux et la mobilisation des moyens médicaux nécessaires.

De larges espoirs sont fondés sur ce service appelé à fournir les prestations médicales pointues, les analyses et les diagnostics, aux cancéreux, notamment le dépistage précoce, en vue d'une meilleure prise en charge et thérapie, a-t-il souligné.

Un membre du corps médical chargé de l'encadrement du CAC a affirmé que d'intenses efforts sont déployés pour prendre en charge les cancéreux, notamment au niveau du service de radiothérapie.

Quelque 45 à 50 dossiers de cancéreux sont reçus et étudiés par le staff médical spécialisé Algéro-cubain, avant d'orienter le patient vers le service approprié, a déclaré l'oncologue Issam Debba.

Le Dr. Debba a relevé une baisse sensible du nombre de dossiers de malades examinés par comparaison aux trois dernières années, en raison, a-t-il expliqué, de l'ouverture, dans le cadre du plan national de lutte anticancéreuse, de structures médicales similaires dans plusieurs autres wilayas du pays, contribuant à atténuer la pression sur le CAC régional d'Ouargla.

La réception l'année dernière d'un appareil d'Imagerie par résonance magnétique (IRM) au niveau de la même structure a largement contribué à la promotion des prestations médicales, à la satisfaction des patients, leur épargnant les coûts et déplacements et facilitant également la mission du corps médical, a-t-il ajouté.

A ces efforts d'équipement, vient



s'ajouter la réception cette année (2019) d'un nouvel accélérateur linéaire pour une meilleure prise en charge des cancéreux et la réduction des périodes d'attente.

Des malades approchés par l'APS au niveau du CAC d'Ouargla ont affiché leur satisfaction des prestations médicales prodiguées au niveau de cette structure, à l'image d'Amel, la trentaine, venue de la wilaya limitrophe d'El-Oued suivre ses séances de chimiothérapie et qui dit «vivre normalement avec le cancer du sein depuis son séjour au CAC, grâce au soutien psychologique apporté par le staff médical qui m'a convaincu que la volonté de guérir constitue la moitié de la thérapie et m'a ainsi amené à accroître ma volonté et ma résistance».

«Mes souffrances n'en finissent pas sur de longs mois à attendre des séances de traitement au niveau du CAC-Marie Curie (Alger)», des épreuves difficiles qui ont commencé à s'atténuer depuis mon arrivée au CAC d'Ouargla», a-t-elle confié.

Plus de 180 nouveaux cas de cancer en 2018

Plus de 180 nouveaux cas de cancer ont été recensés l'année dernière dans la wilaya d'Ouargla, contre un chiffre «alarmant» de 328 cas enregistrés en 2017, selon le bilan du registre des cancéreux de l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf d'Ouargla.

L'opération de recensement,

qui se poursuit a recensé jusqu'ici 118 cas de cancéreux chez les femmes et 64 cas chez les hommes, dont la prévalence des tumeurs diagnostiquées sont liés aux cancers du sein (65 cas), du col de l'utérus (5 cas), en sus d'autres types de cancers.

Le cancer du sein est l'un des plus dangereux types de cancer atteignant les femmes, représentant un taux de 45% à 50% des cancers diagnostiqués chez cette catégorie sociale, dont les cancers de l'appareil digestif et le colon, selon la même source.

Ce dernier représente, par contre, le type le plus répandu chez les hommes avec 12 cas recensés l'année dernière, suivi du cancer de la prostate avec 10 cas.

La sensibilisation sur la lutte anticancéreuse demeure l'une des préoccupations de nombreuses associations locales activant dans ce domaine, dont les associations «Amis du malade», «El-Basma», «Nissa El-Kheir», «Ness El-Khir-Ouargla», qui s'emploient à venir en aide aux cancéreux par l'organisation de différentes manifestations et activités de soutien aux malades.

Ces associations s'attellent à diversifier leurs activités en accompagnant les malades accueillis au niveau du centre d'accueil d'El-Hadeb (commune de Rouissat), dans le cadre d'une convention avec les directions de la solidarité et la DSP pour héberger les malades et leurs familles.

TIZI-OUZOU : Le dossier dégel de deux structures hospitalières à soumettre «prochainement» au gouvernement



Le dossier inhérent aux propositions de dégel de deux projets de structures hospitalières dans la wilaya de Tizi Ouzou sera présenté «prochainement» au gouvernement, a indiqué lundi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, en visite de travail dans cette région.

Il s'agit, a-t-il dit, de l'Hôpital de Souk-El-Tenine, dans la daïra de Maatkas (30 km au Sud de Tizi-Ouzou), et d'un complexe mère-enfant au niveau du pôle urbain de Oued Falli, dans la banlieue Ouest du chef lieu de la wilaya.

«Nous allons présenter le dossier au gouvernement pour prioriser le dégel du projet d'hôpital de Souk-El-Tenine et le renforcement des capacités de prise en charge des parturientes au niveau de la wilaya», a-t-il indiqué.

Au Centre anti cancer (CAC) de Draâ-Ben-Khedda (10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou) qui a été mis en service partiellement fin janvier dernier, M.

Hasbellaoui a annoncé la création d'un hôpital du jour et d'un service d'oncologie pédiatrique qui viendra en appoint au centre national d'oncologie pédiatrique du CHU Lamine Debaghine de Bab El Oued et le transfert du service d'oncologie de l'unité du Belloua du CHU de Tizi-Ouzou vers ce nouveau CAC.

S'agissant du statut juridique de ce nouvel établissement public spécialisé dans le traitement du cancer, le ministre a indiqué que dossier est en voie de finalisation et sera soumis prochainement au Conseil des ministres pour approbation, avant de préciser que «cette structure sera indépendante du CHU Nédir Mohamed». Lors de sa visite, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a aussi procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de deux hôpitaux de 60 lits chacun, l'un dans la commune de Bouzguène (65 Km à l'Est de Tizi-Ouzou) et l'autre à Ain El Hammam (70 Km au Sud-Est de Tizi-Ouzou), avant d'inspecter le chantier de réalisation d'un hôpital de même capacité d'accueil dans la commune des Ouadhias (35 Km au Sud de Tizi-Ouzou).

Mokhtar Hasbellaoui a insisté, à l'occasion, auprès des entrepreneurs des projets sur le respect des délais de livraison qui sont fixés à 24 mois pour ce qui est des deux premières structures et à 22 mois pour la dernière, dont le taux d'avancement des travaux est en progression.

EPH ALIA SALAH DE TÉBESSA : Démission collective de médecins spécialistes pour «absence de conditions convenables de travail»



Dix médecins spécialistes de l'établissement public hospitalier (EPH) Alia Salah de la ville de Tébessa ont présenté dimanche après-midi leur démission collective à cause de l'absence de conditions convenables de travail, ont-ils indiqué lundi dans un communiqué.

«Cette démission collective intervient après une série de protestations liées à l'absence de conditions convenables de travail dans cet EPH, les problèmes répétés avec son directeur et la non-satisfac-

tion de leurs revendications», selon le communiqué adressé au ministère de tutelle, au wali et au directeur de la santé dont une copie est parvenue à l'APS.

Ces médecins sont spécialisés en chirurgie générale, neurochirurgie, chirurgie orthopédique, chirurgie maxillaire, chirurgie dentaire et hématologie.

Selon Dr.

Okba Ghelab, neurochirurgien, cette démission constitue l'ultime pas après les précédentes actions de

protestation dénonçant l'absence de conditions de travail convenables.

Selon le même spécialiste, le directeur de l'EPH «interfère constamment le travail des médecins spécialistes, ne facilite pas leur fonction et les empêche d'utiliser les équipements médicaux nécessaires», poussant les patients à recourir à d'autres établissements et autres wilayas.

L'APS a tenté en vain de joindre le directeur de l'EPH Alia Salah.

De son côté, le directeur de wilaya de la santé, Lazhar Guelfene, a assuré que les mesures nécessaires seront prises avec rigueur et sérieux mais a appelé à «faire triompher l'intérêt général».

Une réunion, a-t-il ajouté, sera tenue dans les «les proches délais» avec les médecins spécialistes pour examiner avec eux la situation et trouver des solutions qui conviennent à toutes les parties.

MIGRAINE, ECZÉMA, ASTHME LES RISQUES CACHÉS DES DÉODORANTS EN SPRAY

Inhaler des doses quotidiennes de déodorant en spray n'est pas sans risque pour la santé. Notamment pour les ados qui ont tendance à remettre du déo plusieurs fois dans la journée.

Grâce à des campagnes marketing rondement menées, le déodorant est devenu le produit cosmétique le plus utilisé chez les ados et plus particulièrement chez les garçons de 13 à 18 ans. « Ce sont les premiers consommateurs, même si ce sont leur mère qui achètent le produit » peut-on lire dans une enquête de Marketing Magazine.

Mais faire un pschitt de déo plusieurs fois dans la journée n'est pas sans danger car inhaler les fumées de ces sprays en trop grande quantité peut provoquer diverses réactions allergiques, cutanées ou respiratoires, ou des crises de migraines.

La transpiration est un phénomène normal qui survient lorsque la température corporelle augmente. Notre corps procède alors à une thermorégulation et en transpirant, il permet au corps de se refroidir en générant de la sueur et de revenir à sa température normale. En s'évaporant, l'excès de chaleur est éliminé, la température interne se stabilise, mais une odeur peut aussi apparaître. Et pour

de nombreux ados, la transpiration et les odeurs qui y sont liées peuvent virer à l'obsession : ils utilisent et abusent alors de déodorants qui permettent de masquer l'odeur.

Déodorants : jamais dans une salle de bain fermée

« Sur les étiquettes de ces déodorants on peut lire qu'il est déconseillé de les utiliser dans des espaces confinés. Mais il faut bien reconnaître que personne n'ouvre les fenêtres ou ne sort dans le jardin avant de se mettre du déodorant sous les aisselles » explique le Dr Peter Dingle, spécialiste de l'environnement à l'Université de Perth, en Australie. « En outre, les ados qui regardent les publicités pour déo voient des hommes qui s'en appliquent largement, y compris sur le torse. Ils reproduisent donc les gestes qu'ils sont censés ne pas faire. Je conseille donc aux ados d'utiliser des déodorants à bille pour éviter tout problème respiratoire » a-t-il expliqué au Daily Mail.



DMLA : DES LENTILLES DE CONTACT QUI ZOOMENT

Des chercheurs suisses ont mis au point des lentilles de contact télescopiques qui permettent de "zoomer" jusqu'à 2,3 fois. Un véritable espoir pour les personnes atteintes de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

L'innovation qu'un chercheur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne vient de mettre au point représente un véritable espoir pour les personnes atteintes de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Première cause de cécité chez les personnes de plus de 60 ans, la DMLA est due à un vieillissement de la zone centrale de la rétine appelée macula. Il s'agit d'une maladie dégénérative qui peut conduire à une perte totale de la vision centrale.

Pour remédier à cela, Eric Tremblay, spécialiste de l'optique à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et



des chercheurs de l'Université de San Diego (Californie) ont imaginé des lentilles de contact "qui zooment" jusqu'à 2,3 fois. Combinées à des lunettes "intelligentes" (mais qui ressemblent à des lunettes normales), elles s'activent d'un simple clignement d'œil.

Les lentilles utilisent la lumière polarisée pour agrandir les objets

Depuis le premier prototype présenté en 2013, les développeurs ont peaufiné le matériau de la lentille de sorte qu'elles peuvent être portées confortablement sur de longues périodes. Ils ont également mis au point des accessoires de lunettes attrayants de façon à ce que personne n'hésite à les porter. « Un de nos défis a été de travailler sur la lentille afin de la rendre plus

respirable et faire en sorte que l'œil ait un approvisionnement régulier en oxygène » explique le Eric Tremblay.

« La lentille fait 1,55 mm d'épaisseur : elle est plus grande et plus épaisse que les lentilles que l'on connaît habituellement. Elle possède un télescope de réflexion très mince à l'intérieur. De minuscules miroirs réfléchissent la lumière et magnifient les objets : ce que vous voyez avec ces lentilles est similaire à ce que vous pourriez voir à travers des jumelles de faible grossissement ». Ces lentilles, qui ont été présentées à San José, en Californie, lors d'un congrès de l'Association Américaine pour l'Avancée de la Science (AAAS), devraient bientôt entrer dans un essai clinique. En France, on estime qu'un million de personnes sont atteintes de DMLA, une maladie pour laquelle il n'existe pas encore de traitement.

INSOMNIE : POURQUOI DORT-ON SI MAL EN FÉVRIER ?

Le mois de février est le mois de l'année où l'on dort le plus mal. Pourquoi ? Des chercheurs britanniques ont interrogé 21 000 personnes pour découvrir les raisons de nos insomnies hivernales. Vous vous sentez fatigué, raplapla, au bout du rouleau ? Normal ! Regardez : nous sommes en février. Le mois de l'année où nous dormons tous le plus mal, selon une étude britannique. Des experts britanniques ont, à l'initiative d'un programme internet d'exercices anti-insomnie, analysé les 21 000 questionnaires de la Grande Etude sur le sommeil qui avait été organisée en Grande-Bretagne en 2012. On apprend ainsi qu'en février, nous mettons 8 mn de

plus pour sombrer dans le sommeil. Plus précisément, il nous faut en moyenne 56 mn pour nous endormir alors qu'il faudra compter les moutons pendant seulement 48 mn en mars. En outre, en ce mois de février, les personnes qui souffrent d'insomnie restent éveillées 10 mn de plus qu'en mars.

Pour le Pr Colin Espie, qui a dirigé cette étude, plusieurs facteurs expliquent notre mauvais sommeil : février est le mois de l'année où il fait le plus froid donc nous avons tendance à surchauffer nos habitations, ce qui n'aide pas à bien dormir (la règle d'or pour un sommeil de plomb : 19° dans la chambre !). C'est aussi le mois de

l'année où il y a le moins d'heures d'ensoleillement. Certes, les journées allongent un peu mais le manque de lumière du soleil en ce mois traditionnellement gris se fait sentir et joue sur notre moral et sur la qualité de notre sommeil.

« Sur les 21 000 personnes qui ont répondu au questionnaire sur le sommeil mois après mois, 68% se sentent pleins de mal dormir et d'être particulièrement fatigués en février alors qu'ils n'étaient plus que 39% en mars. Et ce sont les femmes qui sont les plus affectées par cette baisse de qualité du sommeil en ce mois gris et froid » ajoute le Pr Espie.

L'éducation : une solution pour être en bonne santé



Être diplômé est bon pour la santé, protège du tabac, de l'alcool et permet aussi de moins subir les effets de la crise. Le 2^e rapport «Regards sur l'éducation» de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde), révèle tous les avantages de faire des études supérieures.

Éducation et crise

L'édition 2013 de Regards sur l'éducation démontre à quel point les qualifications professionnelles offrent une voie d'accès efficace à l'emploi : dans les pays où la part des diplômés de l'enseignement professionnel est plus élevée que la moyenne (32 %), comme l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg ou la Suisse, le chômage des 25-34 ans diplômés a nettement moins augmenté par rapport à celui de leurs homologues non diplômés de la filière générale du deuxième cycle du secondaire, voire à diminué.

Des chiffres inquiétants
Le taux de chômage des personnes qui n'ont pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est près de trois fois plus élevé (13 % en moyenne dans les pays de l'Ocde) que celui des diplômés du supérieur (5 %). Entre 2008 et 2011, le taux de chômage des personnes peu qualifiées a augmenté de 4% environ, contre 1,5% seulement pour les travailleurs hautement qualifiés.

«Aujourd'hui, il est plus important que jamais de quitter l'école avec un bon niveau de qualifications», souligne Angel Gurría, Secrétaire général de l'Ocde. «Les pouvoirs publics doivent axer leurs efforts sur les mesures en faveur des jeunes, plus particulièrement des jeunes moins qualifiés, les plus exposés au risque de bas salaire. Ils doivent avoir pour priorité de réduire le taux d'abandon scolaire et d'investir dans une éducation axée sur les compétences, où le monde du travail est pleinement intégré à l'enseignement».

Éducation et santé

Toujours d'après cette étude, on apprend aussi que les adultes au niveau d'instruction élevé sont moins susceptibles de fumer ou d'être obèses. En moyenne dans 23 pays de l'Ocde, la probabilité que les diplômés du supérieur fument est inférieure de 16 points de pourcentage par rapport aux personnes non diplômées du deuxième cycle du secondaire.

COMMENT BOOSTER SON PLAN BRÛLE-GRAISSES QUAND ON FAIT DU SPORT ?

Côté sport, on est parée. Maintenant, on s'attaque au contenu de notre assiette. C'est quoi la bonne alimentation pour brûler les graisses ?

Désolé pour la mauvaise nouvelle : aucun aliment peut réellement brûler les graisses. En revanche, certains aident à limiter l'absorption des graisses (les aliments riches en fibres solubles comme la pomme, l'aubergine ou le son d'avoine...) et d'autres favorisent la masse maigre : c'est le cas des sources de protéines, comme les viandes maigres, les poissons, les œufs, le tofu...

C'est quoi la base de l'alimentation brûle-graisses ?

«L'alimentation brûle-graisses doit privilégier les nutriments qui favorisent la densité musculaire, explique Raphaël Gruman. Les muscles sont en effet indispensables pour brûler davantage d'énergie. Chaque repas doit donc apporter un peu de protéines : un œuf, une tranche de jambon ou un peu de blanc de dinde au petit déjeuner, et une portion de poisson ou de viande blanche (dinde, veau, poulet...) au déjeuner comme au dîner.»

Faut-il éliminer le pain, les pâtes... ?

Surtout pas, les glucides sont indispensables à l'organisme, et d'autant plus en cas de pratique sportive. Le matin, on privilégie le pain complet, aux céréales ou noir (vollkornbrot).

«À midi, on consomme systématiquement des glucides complexes pour apporter de l'énergie et éviter d'avoir faim dans l'après-midi, explique le nutritionniste. J'ai une préférence pour les légumes secs comme les lentilles, les fèves ou les haricots, et le quinoa. Ils apportent des protéines végétales, et leur index glycémique, très bas, évite une forte sollicitation de l'insuline et limite ainsi le stockage.» On peut aussi choisir des céréales (pâtes, riz...), mais dans ce cas, on les prend toujours complètes et jamais blanches (raffinées).



A-t-on droit à un goûter ?

Une collation, oui, du grignotage, interdit ! En cas de petite faim, et pour éviter les craquages sur des aliments stocke-graisses comme les chips, cacahuètes et autres suceries, on s'accorde en rentrant chez soi un laitage ou un fruit.

En revanche, si on a prévu une séance de sport vers 18 ou 19 h, on prend une tranche de pain complet avec 1 ou 2 carrés de chocolat noir et 1 fruit.

Et côté matières grasses ?

On élimine toutes les graisses de mauvaise qualité et superflues : usage excessif dans les cuissons mais aussi sources cachées dans les viennoiseries, les plats cuisinés, les saucés, les biscuits... «Le matin, la bonne assiette consiste à troquer le beurre des tartines contre un fromage frais à 0 %, qui apporte en plus du calcium et des protéines», conseille Raphaël Gruman. Et on conserve simplement un peu d'huile pour les assaisonnements (2 c. à soupe par jour), comme l'huile d'olive ou de colza, la première pour ses antioxydants et la seconde pour ses oméga 3.

BIEN CHOISIR SON MODE DE CUISSON POUR PRÉSERVER AU MIEUX SES ALIMENTS

Quelles cuissons choisir pour préserver au mieux les qualités nutritionnelles des aliments ? Certains modes de cuisson préservent mieux les nutriments que d'autres n'ont pas, mais savez-vous lesquels ?

La cuisson vapeur

Ses plus : championne du goût et de la légèreté (on cuit sans le moindre gras), elle conserve les qualités aromatiques et organoleptiques des aliments (moelleux, fondant, croquant, couleur). Pour ceux qui minéralisent et aux vitamines, ils sont préservés avec un cuit-vapeur dernière génération (dit «à vapeur douce») permettant une cuisson rapide dans une vapeur n'excédant pas 100 °C. Ainsi, le brocoli conserve, par exemple, 86 % de sa vitamine C.

Ses moins : dues à la chaleur, les pertes en vitamine C avoisinent les 30 % avec un cuit-vapeur classique. C'est bien pour... les fruits à compote, un grand nombre de légumes (chou-fleur, brocoli, courgette, asperge, artichaut, poireau, pomme de terre...), les céréales et les légumineuses (parfaitement moelleuses) et les filets de poisson qui conservent saveur et texture.

Le wok

Ses plus : ce mode de préparation, qui reste light à condition de cuire les ingrédients dans une cuillerée à soupe d'huile d'olive (et pas plus), préserve plutôt bien les vitamines (perte autour de 25 %) et totalement les minéraux. Ceci parce que les aliments ne trempent pas dans l'eau et que leur temps de cuisson est court. Les légumes gardent leur bon goût et restent croquants.

Ses moins : cette cuisson impose un temps de préparation un peu long pour émincer ou couper les aliments à la taille d'une bouchée afin de les saisir rapidement.

C'est bien pour... réaliser des poêlées riches en goût, en couleurs et en micronutriments variés, avec des champignons, des carottes, des courgettes, des oignons, des germes de soja, du fenouil.

La papillote

Ses plus : protégé par son enveloppe protectrice, l'aliment cuit dans son eau de végétation sans que l'on soit obligé d'utiliser un corps gras. S'il reste à l'abri de l'air et qu'il n'y a donc pas d'oxydation (pour cela, assurez-vous d'avoir totalement fermé votre papillote), les oligoéléments, minéraux (aluminium dans les aliments, mieux vaut utiliser du papier sulfurisé pour réaliser les papillotes. C'est bien pour... les légumes, les fruits (prunes, pêches, abricots), les filets de poisson.

Ses moins : la saveur des aliments est moins prononcée qu'avec la cuisson à l'étouffée (dans un faitout ou une cocotte), d'où l'intérêt de les faire cuire avec des épices ou des herbes aromatiques. Et pour éviter le risque de passage de microparticules d'aluminium dans les aliments, mieux vaut utiliser du papier sulfurisé pour réaliser les papillotes. C'est bien pour... les légumes, les fruits (prunes, pêches, abricots), les filets de poisson.

NIGER: Reddition d'une centaine d'hommes armés dans le nord-est

Une centaine d'éléments du groupe armé, Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger (MJRN), se sont rendus aux autorités nigériennes à Dirkou du département de Bilma, dans le nord-est du Niger, a-t-on indiqué de sources sécuritaires.

Les éléments du MJRN sont détenus depuis la semaine dernière dans le camp militaire de Dirkou, où ils sont arrivés sous escorte de l'armée nigérienne, après avoir remis dès leur entrée en territoire nigérien à Toumou une importante quantité d'armes lourdes et légères, ainsi qu'une vingtaine de véhicules, aux Forces de défense et de sécurité (FDS) du Niger.

Le MJRN, rappelle-t-on, avait menacé en 2017 d'attaquer les installations pétrolières du Niger, selon des médias.

RD CONGO: 4 miliciens tués dans une offensive de l'armée

Quatre miliciens ont été tués dans une offensive de l'armée dans la région de Beni dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), après une attaque contre des cibles civiles, a annoncé hier une source militaire.

L'armée a attribué aux Forces démocratiques alliées (ADF) l'attaque menée contre les civils.

« Nous avons engagé une offensive contre une incursion des ADF.

Ce matin, nous avons neutralisé quatre ADF, récupérer tous les médicaments pillés au centre de santé» ainsi qu'une moto et des armes, a déclaré le major Mak Hazukay, porte-parole de l'armée congolaise à Beni dans la province du Nord-Kivu, cité par l'AFP.

Les combats ont eu lieu à Mamove, à environ 50 km à l'ouest de Beni, une zone jusque là épargnée par les attaques attribuées aux ADF.

L'armée a également «réussi à libérer quatre otages» dans cette contre-offensive.

La série d'attaques contre Beni et ses environs ont fait plusieurs centaines de morts parmi la population locale depuis 2014.

Les ADF sont tenus responsables de la mort de 15 Casques bleus tanzaniens en décembre 2017 dans la même région et sept autres Casques bleus malawites et tanzaniens en novembre 2018.

Les dernières tueries attribuées aux ADF dans la région de Beni ont eu lieu le 9 janvier et ont fait 10 morts parmi lesquels sept civils et trois militaires de l'armée congolaise.

NIGERIA/ÉLECTIONS: 5 morts dans des règlements de compte politiques

Cinq personnes ont été tuées dans le sud-est du Nigeria après des affrontements entre partisans des deux principaux partis politiques du géant ouest-africain, à quelques jours des élections générales, a-t-on indiqué lundi auprès de la police. Selon le porte-parole de la police de l'Etat du Delta, Andrew Aniamaka, les victimes, membres du parti au pouvoir au Nigeria, le Congrès des progressistes (APC), ont été tués dimanche dans leur appartement d'Effurun, près de la ville pétrolière de Warri. «Les victimes ont été abattues dans ce qui ressemble à des représailles menées par des personnes soupçonnées d'appartenir à des partis politiques de l'opposition», a déclaré M. Aniamaka, ajoutant que «des hommes armés avaient tiré dans leur appartement depuis l'extérieur» un peu avant minuit.

«Le calme a été restauré dans la zone et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que de tels incidents ne se reproduisent plus, en particulier à quelques jours des élections générales», a-t-il déclaré. Le président du gouvernement local d'Uvwie, Ramson Onoyake a dans la soirée confirmé le bilan de cinq morts.

ONU - AFRIQUE: L'EI demeure une menace en Afrique du Nord, alerte un rapport de l'ONU

L'Organisation terroriste autoproclamée «Etat Islamique» (Daech/EI) demeure une menace en Afrique du Nord où ses groupes de combattants, même réduits restent actifs, alerte un rapport de l'ONU, présenté lundi au Conseil de sécurité.

La Libye, les montagnes de l'Ouest de la Tunisie et le Sinaï en Egypte, abritent encore des combattants affiliés à l'EI, souligne ce 8ème rapport du secrétaire général de l'ONU, consacré à la menace que représente cette organisation terroriste pour la paix et la sécurité internationales.

«L'EI reste une menace en Libye.

Ses combattants sont sans doute moins nombreux mais demeurent actifs dans une vaste zone qui s'étend le long de la côte entre Ajdabiya et Tripoli et, au Sud, vers les gouvernorats de Sabha et de Koufra», indique l'ONU.

L'EI a attaqué le siège de la National Oil Corporation, à Tripoli, en septembre, et le champ pétrolier de Mabrouk en novembre 2018 dans des attaques de grande ampleur, «signe qu'il continue de viser les installations pétrolières», relève ce document Une partie croissante de ses revenus provient des rançons exigées après l'enlèvement de notables locaux, qu'il a en outre au moins une fois proposé d'échanger contre la libération de certains de ses cadres.

Ailleurs en Afrique du Nord, «les montagnes de l'Ouest de la Tunisie abritent peut-être encore un groupe relativement inactif d'environ 30 combattants



affiliés à l'EI», alors que les opérations militaires se poursuivent dans le Sinaï contre Ansar Beit el-Maqdes, qui a prêté allégeance à Abu Bakr Al-Baghdadi en novembre 2014, et dont le nombre n'a connu aucune évolution significative depuis début 2018, selon le rapport.

Au Sahel, «l'Etat islamique du Grand Sahara» est une moindre menace dans la région que Jama'a Nusrat al-Islam wa al-Muslimin, le groupe affilié au réseau terroriste Al-Qaida, avance l'ONU. «L'Etat islamique du Grand Sahara», qui dispose d'environ 100 à 200 combattants à Ménaka, Ansongo, Gourma et Tillabéri, est dirigé par Adnan Abou Walid al-Sahraoui. Il a prêté main forte à Jama'a Nusrat al-Islam wa al-Muslimin dans certaines attaques récentes et entretient des liens avec

la criminalité transnationale, se livrant notamment au trafic de pièces automobiles de rechange et à des exploitations minières illégales. Sultan Ould Bady, un chef terroriste malien qui s'est rendu aux autorités en Algérie en août 2018, était aussi mêlé à ces activités rémunératrices, rappelle le rapport.

Toujours au Sahel, un autre chef terroriste, Abou Musaab Al-Barnawi est à la tête d'entre 1.500 à 3.500 combattants du groupe «Province d'Afrique de l'Ouest de l'Etat islamique» dans la zone de la triple frontière du bassin du lac Tchad.

L'EI se transforme en réseau clandestin

Le groupe, extrêmement agressif, a acquis une forte capacité opérationnelle et multiplié les attaques contre des bases militaires

et des villes. Entre juillet et décembre 2018, il a tué plus de 700 soldats nigériens et s'est emparé de leur matériel.

Le groupe n'a connu aucun revers important en 2018 et a amélioré sa situation financière, note le rapport de l'ONU.

L'organisation onusienne relève, par ailleurs, que Daech continue de se transformer en un réseau clandestin doté de plusieurs organisations régionales affiliées mais d'une direction centralisée et qui dispose toujours d'armes et d'une expertise financière et informatique.

Selon les chiffres avancés par l'ONU, Daech contrôlent toujours entre 14.000 et 18.000 éléments en Iraq et en Syrie, dont 3.000 combattants terroristes étrangers. Se basant sur certaines informations fournies par des pays membres, l'ONU affirme que l'EI aurait toujours accès à des réserves financières oscillant entre 50 et 300 millions de dollars et qui devraient lui permettre de subvenir à son propre fonctionnement. «Les pertes militaires que l'EI a essuyées l'ont contraint à renoncer dans l'immédiat à l'idée de diriger un «califat géographique, mais il conserve cet objectif à long terme et continue de le proclamer en ligne», conclut le rapport.

AFRIQUE: Les aliments insalubres au menu d'une conférence inédite à Addis Abeba

Les aliments contaminés (bactéries, virus, parasites ou substances chimiques nocives), problème sanitaire et socio-économique majeur qui provoque chaque année la mort de 420.000 personnes à travers le monde, sont au cœur d'une conférence internationale inédite qui s'est ouverte hier à Addis Abeba.

«De nos jours, le monde produit assez de nourriture pour tout le monde», mais outre le fait qu'elle est mal distribuée, une part importante de cette nourriture «n'est pas sûre», a déclaré José Graziano Da Silva, directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'ouverture de la conférence.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'une personne sur dix dans le monde tombe malade après avoir consommé des aliments contaminés, les enfants de moins de 5 ans étant particulièrement touchés par ce problème.

Selon l'OMS, la consommation d'aliments contaminés est la cause de plus de 200 maladies, allant des affections diarrhéiques, qui tuent le plus, au cancer.

Mais l'enjeu est également socio-économique, car les maladies d'origine alimentaire sollicitent «lourdement les systèmes de soins de santé» et portent «préjudice aux économies nationales, au tourisme et au commerce», analyse l'OMS. L'impact financier est de 95 milliards de dollars (83,5 milliards d'euros) par an dans les économies à revenus bas ou moyens, selon la FAO. L'OMS, la FAO et l'UA souhaitent avec cette conférence attirer l'attention sur la sécurité sanitaire des aliments, dans la foulée de la décision de l'ONU de consacrer pour la première fois cette année une «journée mondiale» dédiée à la question, le 7 juin.

Quelque 125 pays ont répondu présent pour cette conférence, à laquelle participent une vingtaine de ministres et ministres adjoints. «La sécurité sanitaire des aliments est liée à de nombreux objectifs de développement durable», a souligné Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, évoquant notamment les actions en vue de lutter



contre le réchauffement climatique. La conférence qui a lieu mardi et mercredi a pour but «d'arriver à une déclaration consensuelle non contraignante qui établit dans quelles matières il faut renforcer les efforts», a expliqué Kazuaki Miyagishima, qui dirige le département de l'OMS en charge de la sécurité sanitaire alimentaire.

«Il y a un intérêt majeur de la part de l'Afrique», a-t-il souligné, rappelant que ce continent, suivi par l'Asie du Sud-est, est le plus lourdement touché par cette problématique.

Il a également relevé que la sécurité sanitaire alimentaire recouvre des réalités bien différentes.

Pour un pays en situation de sécheresse ou de famine, le défi sera d'éviter que la population ne se tourne, faute de mieux, vers des sources d'eau contaminées par le choléra ou des aliments impropres à la consommation.

D'autres pays souhaitent eux être en mesure d'exporter des denrées alimentaires en respectant les normes sanitaires internationales.

ÉTATS-UNIS: Les démocrates se déchainent contre une élue musulmane, l'accusant «d'antisémitisme»

La nouvelle élue musulmane au Congrès, Ilhan Omar, a subi lundi les foudres des dirigeants démocrates pour avoir suggéré que le lobby juif à Washington, Aipac, achetait le soutien des hommes politiques américains à Israël.

Faisant fi du principe de la liberté d'expression garanti par la Constitution américaine, cinq leaders démocrates, y compris la présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, ont dénoncé lundi les propos de l'élue musulmane qualifiés «d'antisémitisme», lui exigeant de présenter des excuses.

Les dirigeants démocrates ont reconnu que «la critique légitime des politiques d'Israël est protégée par les valeurs de liberté d'expression et le débat démocratique», estimant toutefois que «le recours d'Ilhan Omar, membre du Congrès, aux tropes antisémites et aux accusations préjudiciables contre les sympathisants d'Israël est profondément choquant». «Tout tourne autour des Benjamins, baby», a tweeté dimanche la législatrice musulmane, en référence aux billets de cent dollars, qui portent l'effigie de Benjamin Franklin, le père fondateur des États-Unis.

Ilhan Omar réagissait à une autre tweet du célèbre journaliste Glenn Greenwald qui a jugé «effarant» que des chefs politiques américains puissent défendre une nation étrangère, même en «s'attaquant au droit à la liberté d'expression des Américains». Glenn Greenwald critiquait le dirigeant républicain, Kevin McCarthy, qui a promis de prendre des mesures contre les deux élus musulmanes, Ilhan Omar et Rachida Tlaib, pour avoir soutenu la campagne prônant des mesures de boycott, dédésin-



tissement et sanction (BDS) contre Israël. L'élue musulmane a ensuite déclaré à la presse que c'était l'AIPAC «American Israel Public Affairs Committee», qui payait les hommes politiques américains.

Sous la pression des démocrates, la Congresswoman a dû présenter lundi ses excuses à la communauté juive américaine.

Ilhan Omar, récemment élue à la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, s'oppose depuis quelques semaines à une loi anti-BDS, parrainée par le sénateur Marc Rubio et qui vise à protéger Israël d'un boycott de la part des citoyens et organismes américains.

Le projet de loi qui autoriserait les États à sanctionner les entreprises américaines participant au mouve-

ment BDS, a provoqué une levée de boucliers aux États-Unis.

Plusieurs démocrates et organismes de défense des droits civiques soutiennent que la proposition empiète sur la liberté d'expression aux États-Unis.

L'American Civil Liberties Union (ACLU), la plus grande organisation américaine de défense de libertés et de droits civiques s'est fermement opposée à ce projet de loi qui prive, selon elle, les citoyens et les entreprises américains de leur droit d'exprimer pacifiquement leurs opinions sans crainte de sanctions de la part du gouvernement.

Vingt-deux sénateurs démocrates, y compris des candidats à la présidentielle de 2020 ont voté dernièrement pour bloquer l'avancement de ce projet de loi au Sénat.

VENEZUELA: Le chef de l'ONU réaffirme être prêt à aider résoudre la crise au Venezuela

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a réaffirmé lundi être prêt à servir d'intermédiaire pour négocier une solution à la crise politique au Venezuela, durant un entretien avec le ministre vénézuélien des Affaires étrangères. M. Guterres a rencontré le chef de la diplomatie vénézuélienne Jorge Arreaza à New York, à la demande de Caracas, alors que perdure la crise politique entre le président Nicolas Maduro et le leader de l'opposition Juan Guaido.

«Le secrétaire général a réaffirmé que son offre de bons offices aux deux parties était toujours valable pour mener des négociations sérieuses afin d'aider le pays à sortir de l'actuelle impasse au bénéfice du peuple du Venezuela», a dit le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric. M. Guterres veut avoir l'accord des deux parties avant de passer à l'action.

Selon des diplomates de l'ONU, le gouvernement de Nicolas Maduro est prêt à de tels pourparlers mais il n'est pas encore clair quelle est la position de Juan Guaido. Chef du Parlement vénézuélien, M. Guaido, s'est proclamé le 23 janvier président par intérim du Venezuela. Washington a proposé au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution appelant le Venezuela à faciliter une aide humanitaire internationale et à s'engager vers un scrutin présidentiel. Le texte a suscité une contre-proposition de la Russie, la Chine, la Turquie et l'Iran. Le Venezuela est confronté à une grave crise économique marquée d'une hyperinflation ainsi que de pénuries de médicaments et de vivres.

Selon l'ONU, 2,3 millions de Vénézuéliens ont quitté le pays depuis 2015, fuyant la pire crise économique de l'histoire récente du pays pétrolier.

ÉTATS-UNIS: Accord de principe pour éviter un nouveau «shutdown»

Les parlementaires américains ont trouvé un accord de principe permettant d'éviter une nouvelle paralysie partielle des administrations des États-Unis à la fin de la semaine, ont annoncé lundi soir des sénateurs à l'issue d'une réunion de négociation, cités par les médias américains.

«Nous avons trouvé un accord», a déclaré l'un des principaux négociateurs républicains, le sénateur Richard Shelby, cité par CNN.

Aucun détail n'a été donné sur le contenu de cet accord, qui doit encore être approuvé par la Maison Blanche. Les démocrates et Donald Trump s'affrontent depuis des semaines autour du financement d'un mur à la frontière avec le Mexique, réclamé par le président américain. Le 25 janvier, après plus d'un mois de paralysie partielle des administrations américaines, un accord avait été trouvé pour mettre fin au plus long «shutdown» de l'histoire des États-Unis, mais il ne prévoyait un financement des services fédéraux concernés que jusqu'à vendredi, le 15 février.

GRÈCE: Le ministère de l'Intérieur prêt à organiser les élections en mai

Le ministère de l'Intérieur grec est prêt à toutes les éventualités, y compris celle d'organiser les élections locales, européennes et générales en mai prochain, a affirmé le ministre grec de l'Intérieur, Alexis Charitsis.

Les élections «se dérouleront de la meilleure façon possible aux niveaux technique et institutionnel», a indiqué le ministre cité lundi par la presse locale, notant qu'une série d'innovations technologiques seront introduites pour la première fois lors du prochain scrutin. Rappelant le projet de loi sur les naturalisations, M. Charitsis a souligné que les efforts déployés visent notamment à mettre en place «un système objectif et transparent d'octroi de la nationalité» et ce conformément aux dispositions de la Constitution du pays. En Grèce, les élections municipales devraient se tenir au printemps en même temps que les élections européennes, toutefois les législatives sont prévues en principe en septembre 2019.

APS

IRAK: Visite du chef du Pentagone par intérim Patrick Shanahan

Le chef du Pentagone américain par intérim, Patrick Shanahan, a entamé hier une visite en Irak lors de laquelle il aura des entretiens axés sur l'avenir de la présence militaire américaine dans le pays, ont rapporté des médias. Arrivé dans la matinée en provenance d'Afghanistan, le ministre de la Défense américain par intérim, dont c'est la première tournée à l'étranger depuis sa prise de fonctions début janvier, veut rassurer le gouvernement irakien de l'avenir de la présence américaine en Irak, selon les médias. Les États-Unis ont envahi l'Irak en 2003. Au plus fort de l'insurrection qui a suivi, Washington a compté jusqu'à 170.000 soldats dans le pays.

Parties définitivement en 2011, les troupes américaines sont revenues en 2014 en Irak, cette fois-ci au sein de la

Coalition internationale contre le groupe terroriste auto-proclamé «État islamique» (EI/Daech) en Irak et en Syrie.

Aujourd'hui, alors que Bagdad a déclaré la victoire sur l'EI il y a un an et alors que l'assaut «final» est en cours en Syrie, de nombreuses voix, réclament le départ définitif des soldats américains.

Une proposition de loi a été déposée au Parlement afin d'imposer un calendrier de départ aux Américains.

Elle pourrait faire l'unanimité parmi les deux principales forces de l'assemblée.

Lundi, lors d'une conférence de presse commune, elles ont réclamé «un nouvel accord» pour encadrer la présence des troupes étrangères en Irak, en premier lieu des troupes américaines.

SYRIE: Washington prêt à aider à rapatrier les terroristes étrangers

Les États-Unis ont réitéré leur volonté d'aider les pays qui envisagent de rapatrier leurs terroristes détenus en Syrie sous réserve que ces pays se manifestent dans les plus brefs délais, a déclaré hier un responsable américain.

Depuis une dizaine de jours, l'administration de Donald Trump appelle ses alliés à «ramener leurs ressortissants» dans leurs pays d'origine. «Rapatrier les combattants terroristes étrangers dans leurs pays d'origine et les inculper est la meilleure manière d'éviter qu'ils regagnent le champ de bataille», a déclaré le coordinateur du contreterrorisme au département d'État américain, Nathan Sales.

«Le créneau» pour organiser leur retour «avec le soutien des États-Unis



est en train de se refermer rapidement», a-t-il indiqué. «Nous appelons tous les pays à passer à la vitesse

supérieure et à assumer la responsabilité de leurs ressortissants partis en Syrie pour combattre avec l'État islamique» (EI), a-t-il ajouté.

Le nombre de combattants terroristes étrangers qui sont détenus par des Kurdes en Syrie pourrait atteindre 800, selon des sources américaines, issus de plusieurs pays.

Pour le responsable américain, «monter des opérations de rapatriement, ce n'est pas aussi simple qu'envoyer un avion dans un aéroport du nord-est de la Syrie».

Les États-Unis qui se sont intervenus dans le conflit en Syrie, qui s'est complexifié avec le temps impliquant des parties étrangères et des groupes terroristes, ont décidé de rapatrier leurs troupes armées au mois de décembre dernier.

SKIKDA : Réception avant fin du 2^e trimestre 2019 de la bibliothèque principale de lecture publique

Le projet de la bibliothèque principale de lecture publique de la ville de Skikda sera réceptionné "avant la fin du deuxième trimestre 2019", a-t-on appris mardi du directeur local de la culture.



Le projet, doté d'une enveloppe de près de 450 millions DA, enregistre actuellement un taux d'avancement des travaux estimé à 98%, a indiqué à l'APS Abdelaziz Boudjelaba.

Construite selon les normes internationales, cette infrastructure culturelle à l'architecture arabo-andalouse compte une salle de conférence (400 places), des salles de lecture et d'Internet, des ateliers artistiques et scientifiques, une vidéothèque et un espace d'exposition, a-t-il ajouté.

M. Boudjelaba a, par ailleurs,

fait savoir qu'un cahier des charges sera spécialement établi pour l'équipement de cette bibliothèque qui apportera, a-t-il dit, "une plus-value certaine au secteur de la culture". Ayant élu domicile en 2015 à la maison de la culture Mohamed Seradj de Skikda, comme solution provisoire en attendant la réception des travaux, la bibliothèque principale de lecture publique a poursuivi ses multiples activités "malgré l'exiguïté des lieux", a rappelé le responsable, relevant que son établissement avait dès cette date-là com-

mencé à enrichir son fonds documentaire pour disposer actuellement de 4789 titres et 40144 ouvrages.

Le même responsable a fait savoir que cette bibliothèque va dans "un très proche avenir" faire l'acquisition d'une importante quantité de livres financés sur le budget réservé à la gestion annuelle de cette structure pour l'année 2019, en plus d'un quota d'éditions, dédié au secteur culturel de la wilaya de Skikda, produit dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe".

LABORATOIRE D'ARCHIVES DU THÉÂTRE ALGÉRIEN À ORAN : Création d'une équipe de recherche en théâtre amazigh

Une équipe de recherche sur le théâtre amazigh a été créée dernièrement par le laboratoire d'archives du théâtre algérien relevant de l'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella», a-t-on appris mardi du directeur du laboratoire, Azzouz Benamar.

La création de cette équipe, a-t-il dit, s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de la restructuration du laboratoire et vise à s'adapter au dynamisme théâtral national, surtout avec l'existence de festivals théâtraux nationaux et maghrébins. Cette initiative, a-t-il ajouté, intervient dans le cadre de l'ouverture de l'université et de la recherche scientifique sur la société et contribue aux efforts de l'Etat dans la promotion de la langue et de la culture amazighes.

L'universitaire Benamar a estimé que l'activité théâtrale en tamazight

«est un facteur qui incite à créer cette équipe dont les efforts se concentreront sur l'étude et l'archivage du théâtre amazigh.» Des cher-

cheurs en théâtre amazigh de différentes régions du pays, notamment Tamanrasset, Ghardaia, Batna, Béjaïa et Tizi Ouzou, se sont joints à cette équipe dans la perspective de collecter des archives écrites et audiovisuelles du théâtre amazigh auprès d'écrivains et dramaturges, a fait savoir le directeur du laboratoire, signalant que ces chercheurs disposent d'archives dans ce sens. Le laboratoire, qui regroupe quatre autres équipes de recherche scientifique en théâtre algérien, a un projet d'élaboration d'une base de données nationales électroniques sur le théâtre national qui est à l'étude et qui sera soumis à la Direction générale de la recherche scientifique et développement technologique, a indiqué Azzouz Benamar.

Cette structure envisage également de publier cette année un numéro électronique de sa revue pilotée par le dramaturge Samir Bouanani, à l'occasion de la célébration du 10e numéro de ce magazine biannuel, a-t-on ajouté.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER CENTRE
NIF : 41000200001608501000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHES

Conformément aux articles 65,72 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

La commune d'Alger centre informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°20/2018 relatif à :

ETUDE ET SUIVI DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DE CINEMA MITIDJA (EX : LE PARIS)
SISE A LA RUE DES FRERES ALLAOUM (EX : TANCREDE) - ALGER CENTRE.

Paru dans les journaux :

DK NEWS : 21 et 24/11/2018
TRANSACTION D'ALGERIE : 21 et 24/11/2018
الافتر الصوت : 19 et 21/11/2018
المحور : 19 et 21/11/2018
BOMOP du 25/11/2018 au 01/12/2018

Que le marché est attribué provisoirement au bureau d'étude

SOUSMISSIONNAIRE	Montant DA/TTC	Délai D'exécution de l'étude	Note Technique	Critère de choix
BET KAEI LOUNI ABDELKRIM NIF : 161160401565106	11.900.000,00	120 Jours	40 points/70	Moins Disant

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du service des marchés de la commune d'Alger Centre au plus tard 03 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis, pour communiquer ces résultats par écrit.

Les soumissionnaires contestant cette attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Alger Centre dans un délai de 10 jours à compter de la 1^{ère} publication du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Le président de l'Assemblée Populaire
de la Commune d'Alger Centre

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BEJAIA

1ère MISE EN DEMEURE

Le Gérant de l'établissement EURL ETS HADDAD

Collectivités sise à cité sahal villa N°115 section 03 Groupe royal N°107
Boumerdes, Représentée par son Gérant, titulaire du marché N°71/2018 du
09/09/2018 relatif au Projet:

Lot N°02 : Acquisition de quatre (04) retro-chargeurs

Est mis en demeure de prendre toutes les dispositions utiles afin
de livrer dans les brefs délais la commande sus visée sous peine de résiliation
du marché aux torts exclusifs de l'établissement.

MUSIQUE ANDALOUSE: L'association Cheikh Mohamed Bouali de Tlemcen mise sur la formation pour assurer la préservation du patrimoine

L'association culturelle et artistique «cheikh Mohamed Bouali» de Tlemcen, qui s'apprête à célébrer les 15 et 16 février courant le quatrième anniversaire de sa création, mise énormément sur la formation pour assurer la relève de son orchestre sénior et, partant, assurer une meilleure sauvegarde de ce patrimoine musical, a indiqué son président, Amine Bentchouk.

Depuis sa création en 2015, cette association s'est distinguée par sa première participation au Festival national de la musique hawzi en remportant le premier Prix de la 9^e édition de cette manifestation. Depuis, l'orchestre sénior composé de membres issus de diverses associations musicales andalouses de Tlemcen qui en compte actuellement neuf, a été complètement renouvelé grâce notamment à la formation de base qu'offre l'association, a précisé le même responsable. La formation, qui constitue le cheval de bataille de l'association, compte actuellement deux niveaux, a souligné son président. Un premier niveau réservé aux enfants de 7 à 8 ans et un autre supérieur (classe moyenne) qui permettra aux jeunes musiciens d'intégrer l'orchestre sénior, a expliqué Amine Bentchouk, qui a mis l'accent sur

l'importance, pour la ville de Tlemcen, d'avoir un conservatoire de musique qui assurera une formation scientifique devant faciliter la perpétuation de la tradition musicale. Le patrimoine musical du hawzi et de l'andalou, très ancré dans la ville de Tlemcen, mérite bien des musiciens ayant subi des formations scientifiques leur permettant de lire facilement les partitions musicales écrites, a-t-il estimé. L'apprentissage par l'oralité fait perdre beaucoup de temps dans la formation et pourrait être derrière les différences existantes dans l'exécution des noubas et touchias par les orchestres de la même ville, a, pour sa part, expliqué le professeur de musique, Hami Benosmane. «On ne doit pas compter sur l'apprentissage par l'oralité. Tlemcen a besoin d'un conservatoire à même de dispenser scientifiquement les



cours de musique en vue d'unifier le jeu musical chez toutes les associations et d'élever ce patrimoine musical andalou au rang universel à l'instar des autres musiques», a-t-il souligné.

L'association «cheikh Mohamed Bouali», qui s'apprête, en cette fin de semaine, à célébrer son quatrième anniversaire, compte dans son programme intégrer, au côté des associations invitées, en l'occurrence, «El Bachtarzia» de Koléa et «Ahbeeb cheikh Sadek El Bedjaoui», sa classe d'initiation afin de mettre en valeur et de montrer le travail en profondeur accompli par son encadrement. Cette association jeune,

qui veut s'ouvrir sur les divers arts, compte également lancer des ateliers de théâtre et du conte. Le comédien et metteur en scène Zebblah Boumédiène va assurer la formation, en l'absence également à Tlemcen d'un théâtre devant assumer ces missions, a-t-on indiqué. L'encadrement de l'association «cheikh Mohamed Bouali» se dit prêt à tout travail de collaboration avec les différentes associations et hommes d'art et de culture de la wilaya et du pays pour sauvegarder l'héritage patrimonial musical et contribuer à la relance de l'action culturelle et artistique dans la cité des Zianides, a-t-on souligné.

HISTOIRE Taoura (Souk Ahras) se souvient du chahid Boumaaraf Sebti

Des moudjahidine et des citoyens de la commune de Taoura, wilaya de Souk Ahras, ont célébré lundi dans le recueillement le 61^{ème} anniversaire de la mort du héros chahid Boumaaraf Sebti. Les autorités civiles et militaires de wilaya ont également assisté à la commémoration durant laquelle ont été évoqués le parcours et le combat du chahid tombé au champ d'honneur le 11 février 1958 lors de la bataille Oued Laakess. Au cimetière de Taoura et devant la stèle commémorative de cette bataille durant laquelle 140 chouchadas étaient tombés, la délégation s'est recueillie à la mémoire des martyrs de la révolution de libération. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation

nationale des moudjahidine, Omar Oudhaynia, a évoqué les qualités du chahid Boumaaraf dont les embuscades et assauts contre l'ennemi avaient tracassé l'armée française. Selon Oudhaynia, au lendemain des événements de Sakiet Sidi Youcef, la 8^{ème} brigade dirigée par Boumaaraf avait rejoint la 7^{ème} brigade commandée par Hamma Ghelisse pour engager le 11 février 1958 matin des accrochages armés contre les forces de l'occupant venues en grands renforts. Au cours des affrontements qui avaient duré toute la journée avant de reprendre le lendemain, Boumaaraf Sebti, son adjoint Cherif Melah et Adjaïlla Djelab tombèrent au champ d'honneur.



ALGER La générale du double monodrame «Saha l'Artiste», présentée

La générale du double monodrame, «Saha l'Artiste», une immersion dans l'univers des idées et de la créativité artistique, a été présentée lundi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) à Alger.

Le public, relativement nombreux, a pu apprécier, 60 mn durant, la prestation du comédien Ahcène Azazini et du musicien Amar Cherifi, dans un spectacle écrit et mis en scène par Omar Fetmouche. Un violoniste, auquel manquait un fil à son instrument, se rend vite compte que tous les magasins de musique qu'il connaissait se sont transformés en «fast food», dans une société de consommation «délabrée», où le «souci du gain facile», règne en maître absolu.

Dans un environnement hostile à toute créativité artistique où il est impossible de trouver une corde de violon, le musicien décide de quitter le pays, et va pour ce faire, voir «Moul el khit» (le détenteur des ficelles), un «affairiste» qui lui procurera un visa. De l'autre côté de la Méditerranée, l'artiste s'épanouit et trouve son compte, allant jusqu'à étudier la contre basse, instrument qu'il a adopté et acheté sans son étui, se voyant, à son retour au pays, contraint de le faire transiter dans un cerceuil, faisant croire que c'est la dépouille de sa femme, une française

qu'il avait épousé et réussi à reconvertir à l'Islam. Interprétant pas moins d'une quinzaine de personnages, Ahcène Azazini a conquis le public dans une prestation de haute facture, où Amar Cherifi, chanteur chaâbi au mandole, reprenait la trame en chanson dans différentes variations modales, à l'instar du Araq-H'cin, Moulal, et Sehli, entre autres, et assurait les transitions, donnant ainsi à son instrument des élans de narrateur.

«Nouvelle forme», mêlant le théâtre à la musique que Omar Fetmouche entend «tester» avec son staff, cette fusion des genres a permis, de l'avis d'un spectateur, «une plus grande proximité avec le public», ce qui, a-t-il ajouté, rendu le message «plus accessible». De «Moul el khit» jusqu'à Aammî H'Mida el djouadj, passant par, quelques clients d'un restaurant, le vieux tailleur de pierre tombale, le douanier, le chauffeur du corbillard de fortune, le policier, le mafraî déguisé en «Capitaine crochet», la tante Zohra et le gardien du cimetière, Ahcène Azazini, chevronné des planches, a bien porté le texte, faisant montre de toute l'étendue de son talent de comédien professionnel.

Donnant une belle esthétique visuelle au spectacle, la scénographie était faite de deux harpes posées de part et d'autre de la scène,

avec des cordes faisant office de barreaux de prison où le chanteur chaâbi a pris place, alors qu'au milieu de la scène, une imposante contre basse -véritable élément dramaturgique- était transformée, en milieu de spectacle, en corbillard de fortune, transportant la dépouille de la supposée femme de l'artiste. La corde manquante au violon aura ainsi révélé tous les maux de la société, permettant à Ahcène Azazini de poser avec brio, la problématique de «l'espace de créativité artistique et de production en Algérie», devant un public qui a savouré tous les instants du spectacle dans la délectation. «Malheureusement, l'artiste algérien constate avec regret une «remise en cause» implicitement conventionnelle de son existence même dans la société comme vecteur de beauté et éveillé des consciences», a déclaré un spectateur. Le spectacle a pris fin avec une voix puérile porteuse d'espoir, chantant un texte qui met en garde contre «la confiscation de l'avenir des enfants». Produit par la Coopérative «Théâtre Sindjab» de Bordj-Ménaïel, en collaboration avec le Tna, le double monodrame «Saha l'Artiste» a été programmé pour une représentation unique, avant d'entamer une tournée à travers les Théâtres régionaux algériens.

TINDOUF : Appel à mettre le legs matériel et immatériel à la disposition des chercheurs

Les participants à la première édition du séminaire «El-Moggar El-Thaqafi», tenu lundi à Tindouf, ont plaidé à mettre le patrimoine culturel, matériel et immatériel national, à la disposition des chercheurs à la faveur d'une prochaine relance de la manifestation culturelle et économique internationale «El-Moggar» susceptible de contribuer à l'ouverture de nouvelles perspectives pour la culture nationale.

Les intervenants, académiciens et hommes de lettres, ont mis l'accent sur le nécessaire rapprochement du legs matériel et immatériel national de l'élite culturelle et chercheurs en les invitant à de pareilles manifestations appelées à promouvoir la culture nationale et l'ouverture sur la culture universelle.

Placée sous le signe «Ecrire pour être», cette rencontre qu'a abritée la maison de la culture de Tindouf a été riche en communications et interventions afférentes au thème, dont l'intervention du secrétaire général de l'association nationale «Beyt Chiir» (Mison de poèmes) qui a, à cette occasion, indiqué que la relance de la manifestation culturelle et économique internationale «El-Moggar», apanage de Tindouf jusqu'aux années 70 devra constituer un rendez-vous culturel mondial, dont l'Algérie fait partie.

Le Dr. Achour Fenni a, à ce titre, invité les personnalités et hommes de lettres intéressés par le patrimoine culturel d'apporter leur soutien à Tindouf pour accueillir l'élite culturelle nationale pour se rapprocher et s'enquérir du legs culturel matériel et immatériel que recèle la région, partie intégrante de l'identité nationale. Le poète Slimane Djouadi a, de son côté, estimé que «le véritable investissement de ces rencontres culturelles consiste en leur dynamisation d'une manière à servir et booster le tourisme culturel» qui, a-t-il ajouté, «ne s'est limite pas à la visite des sites et monuments archéologiques, mais incarne également d'autres dimensions».

Il s'agit, selon le conférencier, des manifestations, séminaires culturels et littéraires susceptibles de contribuer à la diversification du produit touristique et atteindre, par conséquent, une industrie touristique culturelle durable à même d'assurer l'équilibre entre les notions de la préservation du patrimoine et de l'investissement optimal.

Le wali de Tindouf, Amoumène Marmouri, a souligné pour sa part que le «Moggar El-Thaqafi» constitue une valeur ajoutée au riche patrimoine culturel national que recèle l'Algérie et une importante halte pour drainer et accueillir l'élite culturelle nationale. Initié par la bibliothèque publique «Abou El-Kacem Sâadallah» de Tindouf, ce séminaire a été marqué par l'animation des communications ayant trait à la poésie hassanie, le patrimoine culturel en Algérie, ainsi qu'une cérémonie de vente par dédicace, et de récita poétiques. Cette rencontre a été couronnée par la création de bureau de Tindouf de l'association nationale «Beyt Chiir».

APS

Programme de la soirée

TF1 21:00

Esprits criminels

Réalisateur : Joe Mantegna
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



L'équipe enquête sur quatre meurtres qui ont été commis en quelques jours à différents endroits de la côte est des États-Unis. Reid, David et Tara sont envoyés à Bethesda, dans le Maryland, où a eu lieu le dernier crime tandis que Matt et JJ partent pour Arlington, en Virginie. Tout porte à croire que les agents ont affaire à un seul tueur, froid et calculateur. Son mode opératoire rappelle celui d'Eduardo Ramos, un tueur à gages de Mexico, qui travaillait exclusivement pour le cartel de drogue des Martinez. Luke Alvez avait collaboré un temps à sa traque, avec Phil.

France 2 21:05

Ma mère, le crabe et moi

Réalisateur : Yann Samuël
Avec : Lorette Nysen, Emilie Dequenne



Depuis quelque temps, Tania, une adolescente, constate que sa mère, Cathy, est fuyante. Elle la soupçonne d'avoir un amant mais elle est loin de se douter de la réalité. Cathy est dans la tourmente depuis que les médecins lui ont diagnostiqué un cancer du sein. Elle appréhende la réaction de Tania, jeune fille insouciance et toujours entre deux conflits avec elle. Mais celle-ci va la surprendre et l'accompagner - tel un vrai petit soldat - dans cette lutte contre la maladie.

France 3 21:00

Les 26es Victoires de la Musique classique

Réalisateur : André Téchiné
Avec : Catherine Deneuve, Guillaume Canet



Des musiciens confirmés qui ont marqué l'année, des « révélations » et des invités internationaux se produisent sur scène avec l'Orchestre national d'Ile-de-France, sous la direction de Julien Leroy. Ils interprètent les pages du répertoire classique, mais aussi des œuvres à (re)découvrir. De jeunes talents sont récompensés dans six catégories : soliste instrumental, artiste lyrique, révélation soliste instrumental, révélation artiste lyrique, compositeur et enregistrement. De grands artistes se produisent aussi : le pianiste chinois Lang Lang, le ténor Roberto Alagna et la chanteuse Aleksandra Kurzak en duo, la soprano Julie Fuchs, le violoniste Renaud Capuçon. Sans oublier le prodige du violoncelle Edgar Moreau et le contre-ténor Philippe Jaroussky...

CANAL+ 21:00

Otage(s)

Réalisateur : Emmanuel Finkiel
Avec : Mélanie Thierry, Benoît Magimel



En 2001, le grand reporter Michel Peyrard a été pris en otage par les talibans avant d'être libéré au bout de 26 jours de détention. Dans ce film, il donne la parole aux hommes et aux femmes qui comme lui ont vécu cette expérience traumatisante. Parmi eux figurent le journaliste américain Peter Theo Curtis, séquestré en 2014 par les membres d'Al-Qaïda en Syrie durant un an, dix mois et quatre jours. Ancien représentant du Parti conservateur colombien, Oscar Tulio Lizcano a été pris en otage par les FARC en 2000. Il est parvenu à s'enfuir après huit années de captivité.

6 21:00

Top chef

Réalisateur : Roschdy Zem
Avec : Omar Sy, James Thierrée



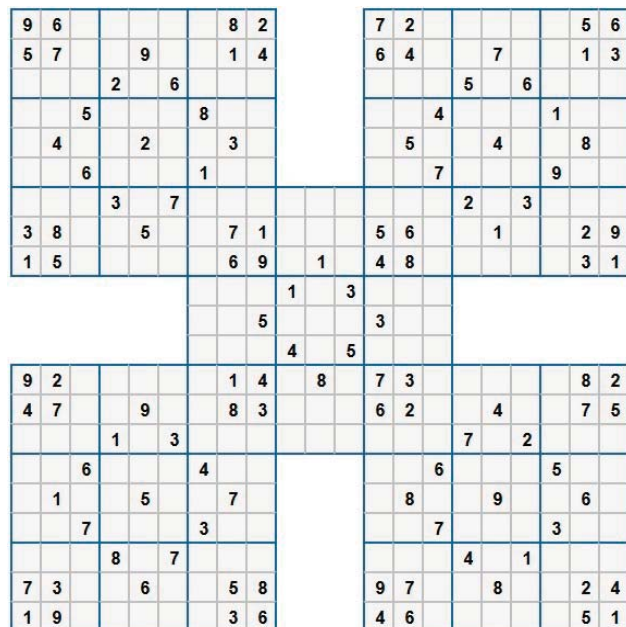
Douze candidats rivalisent sous l'expertise du chef triplement étoilé Frédéric Anton. Chaque brigade va d'abord décliner en trois façons un légume : artichaut, potiron, céleri ou chou de Bruxelles. Puis, les cuisiniers toujours en lice doivent surprendre les toques Emmanuel Renaut et Arnaud Donckele lors d'une nouvelle épreuve : le terre-mer. En dernière chance, les concurrents qui ne se sont pas qualifiés vont proposer une entrée, un plat ou un dessert à base de fruits exotiques, que dégustent à l'aveugle les maîtres.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2092

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



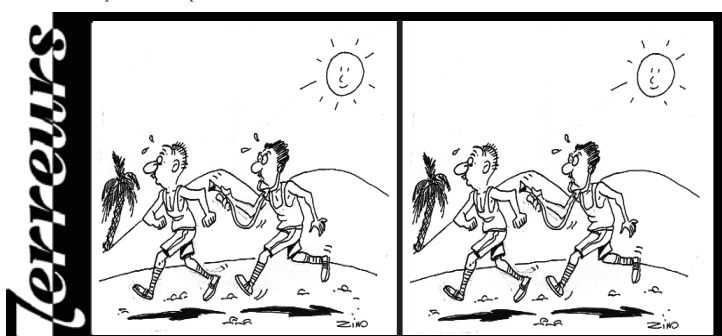
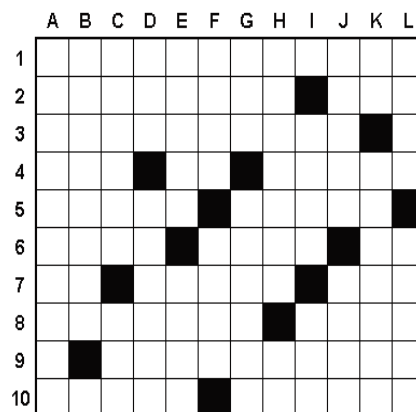
«Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie».

Confucius

Mots croisés n°2092

- 1 - Changement complet
2 - Plaidoyer dithyrambique - Naturel
3 - Frontalier
4 - Manifestation de stade - Outil de dessinateur - Monnaies
5 - Engagement - Vitesses de paquebots
6 - Bout de bois - Dirigée - Mot de liaison
7 - Bruit de caisse - Forme de syphills - Cantine de bovins
8 - Prétexte - Matière de casserole
9 - Aspect du passé
10 - Sondes - Soulèvement

- A - Fétide
B - Feras la peau lisse
C - Fruit écarlate - Vraiment nul aux échecs
D - Prénom de Baba - Mamelon artificiel
E - Masse de beurre - Ils sont beaux en peinture
F - Cannibale de légendes - Trou pour la roue du moulin
G - Ville de carnaval - Bien entraîné
H - Très tranquilles - Assemblée étoilée
I - Tête de cochon - Habitant de bocal
J - Agit - Bandage de roue
K - Connu - Deviendront audacieux
L - Dieu coquin - Suite de phrases



décroirai		image de solidité		beau parleur		élégant		marmou- nèrent		enquis- tra les images		de la nature du fromage	
tenterai de savoir		phase critique		étourdi		poseur		nation				organe de vol	
incerti- tude										épuisé			
chagrin										auxiliaire			
massif alpin				société d'immor- tels									
pape des titres				épaulerai		entière							
			activités			mais oui !		patrie d' Abraham				cité normande parc à bestiaux	
			remâche- rait					sensé					
s'effon- drer		abaissiez										mettre en quaran- taine	
		plante piquante				aluminium en chimie				filles naïves prendre le risque			
équiper						maisons d'inuits							
qamin déféré						rarniture de dent							ne par- tir pas
				éclaircies								métal étalon vieilles pies	
				poissons de rus									
faire à partir de rien	notifia							grande galère					
	serais reçu							mise					
				arroses									
nettoiai à fond		César le franchit								fine technique			
		détruirai								rache			
				suites de noms								petits carrés	
escorte						béryllium en petit frère af- fectueux			empereur slave pays d' Amérique				
usuel						balisera							
						poisson rouge							
à la mode			titre féodal liquide vital					abri de navires vieux indien					déchets sanguins
				séparé						appris			
				pièce au Japon						vieille poésie			
égaliser						monnaie d'Asie coutu- mes						la même chose	
plante parasite													
						cours in- termittent				ça fait mal !			
jalousies de lecture								goulou					

Solution

Sudoku n°2092

9	6	3	1	4	5	7	8	2
5	7	2	8	9	3	6	1	4
4	1	8	2	7	6	5	9	3
2	3	6	9	6	1	8	4	7
7	4	1	5	2	8	9	3	6
8	9	6	3	1	4	5	7	8
6	2	3	1	7	5	8	9	6
3	8	4	6	5	9	2	7	1
1	5	7	4	8	2	3	6	9

9	2	3	7	8	5	6	1	4	2	8	9
4	7	1	6	9	2	5	8	3	7	4	1
6	8	6	1	4	3	9	2	7	5	8	1
2	5	8	1	7	4	3	9	2	6	5	8
3	9	4	5	6	8	7	1	2	3	4	5
8	4	7	2	1	9	3	7	6	5	4	3
6	6	2	8	3	7	1	4	9	5	8	6
7	3	4	9	6	1	2	5	8	3	7	4
1	9	8	5	2	4	7	3	6	1	9	8

Mots Croisés n°2092

7	2	9	4	3	1	8	5	6
6	4	5	9	7	8	2	1	3
3	1	8	5	2	6	4	9	7
8	9	4	3	6	2	1	7	5
1	5	6	7	4	9	3	8	2
2	7	1	2	8	5	6	4	9
9	7	1	2	8	5	6	4	9
6	3	2	9	7	1	8	5	4
4	6	3	8	1	4	7	2	9
4	8	2	6	9	7	5	3	1

8	9	6	1	7	3	2	5	4
7	4	5	9	2	8	3	1	6
1	3	2	4	6	5	8	9	7
7	3	5	9	1	6	4	8	2
6	2	9	3	4	8	1	7	5
1	4	8	7	5	2	9	3	6
2	1	7	9	8	3	6	4	5
3	8	4	1	5	6	2	9	7
5	9	7	6	2	4	3	1	8
6	2	4	6	1	7	9	3	5
9	7	1	5	8	3	6	2	4
4	6	3	2	7	9	8	5	1

Grille géante n°792

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	E	T	A	M	O	R	P	H	O	S	E
2	A	P	O	L	O	G	I	E	P	O	U	R
3	L	I	M	I	T	R	O	P	H	E	O	
4	O	L	A		T	E		E	U	R	O	S
5	D	E	T	T	E		E	R	R	E	S	
6	O	R	E			A	X	E	E		E	T
7	R	A		E	T	A	B	E	S		P	R
8	A	S	P	I	R	E			I	N	O	X
9	N		A	N	T	E	C	E	D	E	N	T
10	T	A	T	E	S		E	M	E	U	T	E

SURETÉ NATIONALE/CHLEF : Plus d'une centaine de participants au championnat régional-Centre de tir au pistolet automatique

Plus d'une centaine de participants (hommes et dames) ont pris part, lundi à Chlef, aux épreuves du Championnat régional inter-services de police du Centre de tir au pistolet automatique. Le coup d'envoi de la compétition, abritée par la salle de tir «Daoud Marouane» de la cite Zeboudj, avec la participation de 116 tireurs de 11 wilayas du centre du pays, a été donné par l'Inspecteur régional de la police du Centre, le contrôleur de police Mahmoud Rabah, en compagnie du wali, Mustapha Sadek. Dans son intervention, à l'occasion, le contrôleur de police Mahmoud Rabah, a souligné le rôle dévolu à cette manifestation dans l'évaluation du niveau de disponibilité des agents de la police, outre sa contribution dans le développement de ce sport et la découverte de nouveaux talents dans le domaine.

Quant au contrôleur de police, Abdelmadjid Gourari, chef de la sureté de wilaya de Chlef, il a axé dans son discours, sur la « contribution de cette compétition dans la promotion de ce sport et l'instauration de liens entre les éléments de la police nationale ». Le championnat, organisé par le département régional de la sante, de l'action sociale et des sports de Blida, en coordination avec les services locaux de la sureté, s'étalera sur deux jours, avec un encadrement assuré par des arbitres spécialisés. Les lauréats de cette compétition seront automatiquement qualifiés au Championnat national de la discipline.

OLYMPISME : Le nouveau siège du CIO sera inauguré le 23 juin

Le nouveau siège du Comité international olympique (CIO), reconstruit sur le site du précédent à Lausanne (Suisse), sera inauguré le 23 juin, à l'occasion de la Journée olympique et du 125^e anniversaire de la création du CIO, a annoncé lundi l'instance.

Conçu par le cabinet d'architecte danois 3XN, le nouveau bâtiment qui a surgi de terre sur le même site de Vidy, est un projet initié par l'ancien président du CIO Jacques Rogge et concrétisé par Thomas Bach, qui lui a succédé en 2013. La «Maison olympique», qui s'étend sur 17.000 m² contre 5.000 m² précédemment et dont les coûts de construction s'élèvent à 145 millions de francs suisses (128 M EUR), pourra accueillir les quelque 500 employés répartis jusqu'à maintenant sur quatre sites à Lausanne, ce qui «permettra de réduire les coûts et d'accroître la collaboration», explique l'instance dans un communiqué. Ce projet représente «un investissement dans le développement et l'économie locale, 80% de la construction ayant été réalisée par des entreprises locales», précise le CIO. Le nouveau siège sera inauguré le 23 juin, à la veille de la 134^e session durant laquelle sera désignée entre Milan/Cortina d'Ampezzo et Stockholm la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver 2026. Créé en 1894 à Paris par le baron français Pierre de Coubertin, le CIO a son siège à Lausanne depuis 1915.

APS

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS : Le GS Pétroliers vise les demi-finales

Les volleyeurs algériens du GS Pétroliers prendront part à la 37^e édition du Championnat arabe des clubs, prévue du 15 au 24 février à Radès (Tunisie), avec l'ambition d'atteindre le dernier carré de la compétition qui regroupe 21 équipes représentant 14 pays.



Pour bien préparer ce tournoi, le GSP se trouve depuis jeudi dernier en stage en Tunisie qui sera ponctué mardi par une rencontre amicale contre l'ES Sahel. "Notre objectif reste les demi-finales, tous les moyens ont été rassembles pour y parvenir. Les joueurs et l'encadrement technique sont déterminés à atteindre ce stade de la compétition", a assuré à l'APS le joueur du GSP Akram Dekkiche, joint au téléphone.

"Nous ferons tout pour honorer dignement les couleurs de notre club et l'Algérie en terre tunisienne. Nous allons toutefois disputer la compétition arabe avec un manque flagrant de compétition", a souligné l'attaquant du GSP. Versés dans le groupe D aux côtés d'Al-Ittihad (Arabie saoudite), d'Al-Ahly (Bahreïn), du Gaz Sud (Irak), de Chabab Djabalia (Palestine) et du Souihli (Libye), les Pétroliers sont à pied d'oeuvre depuis jeudi dernier dans la capitale tunisienne. "La préparation se passe dans de très bonnes conditions, tout est réuni pour disputer un bon tournoi. Nous avons été soumis à du biquotidien avec un match amical programmé mardi contre l'ES Sahel. Un premier match amical devait avoir lieu contre l'ES Tunis samedi, mais il a finalement été annulé", a indiqué l'international algérien. Concernant les futurs adversaires en phase préliminaire, Dekkiche a indiqué qu'il ne possédait pas beaucoup d'informations pour émettre un

quelconque avis ou juger ces équipes. "C'est la troisième année de suite qu'on dispute le tournoi avec la même équipe, alors que les clubs du Golfe changent constamment d'effectif et ramènent des joueurs pour des piges le temps du Championnat arabe, c'est pour cela que je ne peux émettre aucun avis ou juger nos adversaires", a-t-il expliqué. Côté effectif, les Pétroliers aborderont le tournoi avec un groupe au complet mais avec "un manque flagrant de compétition" à cause du début tardif du Championnat en Algérie.

"La faute à certains présidents de club qui ne songeaient pas au bien de la discipline mais à leurs propres intérêts, d'autres voulaient récupérer leurs joueurs blessés", a déploré Dekkiche. Le GSP entamera la compétition face au Ahly, avant d'affronter Souihli puis Gaz Sud, Chabab Djabalia et Al-Ittihad. Quatre groupes ont été tirés pour la phase de poules : trois sont composés de cinq équipes chacun et le quatrième compte six formations.

Lors de la précédente édition du Championnat arabe des clubs, disputée en février 2018 à Radès également, le GSP n'avait pas réussi à franchir la phase de poules avec un bilan de deux victoires devant Sendjel de Palestine (3-0) et l'Ittihad Djeddah d'Arabie saoudite (3-0), contre deux défaites concédées devant Al-Rayyane du Qatar (1-3) et Souihli de Libye (0-3).

Composition des groupes:

Groupe A: Al-Rayyan (Qatar), Khabil (Yémen), Ahly Benghazi (Libye), Senjel (Palestine), CS Sfaxien (Tunisie).

Groupe B: Al-Hilal (Arabie Saoudite), Oued Moussa (Jordanie), Police (Qatar), Al-Meknassi (Maroc), Essalam (Oman).

Groupe C: Choala (Yémen), Sihar (Oman), Speed-ball (Liban), Al-Koweit (Koweit), Espérance de Tunis (Tunisie).

Groupe D: Al-Ittihad (Arabie Saoudite), Al-Ahly (Bahreïn), GS Pétroliers (Algérie), Gaz Sud (Irak), Chabab Djabalia (Palestine), Souihli (Libye).

Le programme du groupe D

Programme du groupe D du Championnat arabe des clubs de volley-ball (messieurs), prévu en Tunisie du 15 au 23 février, dans lequel évoluera le représentant algérien, le GS Pétroliers (heures locales et algériennes):

1^{re} journée (Vendredi 15 février) :

13h00 : Chabab Djabalia (Palestine) - Al-Ittihad (Arabie Saoudite)

17h00 : Souihli (Libye) - Gaz Sud (Irak)

19h00 : GS Pétroliers (Algérie) - Al-Ahly (Bahreïn)

2^e journée (Samedi 16 février) :

13h00 : Chabab Djabalia (Palestine) - Gaz Sud (Irak)

17h00 : Al-Ittihad (Arabie Saoudite) - Al-Ahly (Bahreïn)

19h00 : GS Pétroliers (Algérie) - Souihli (Libye)

3^e journée (Dimanche 17 février) :

15h00 : Chabab Djabalia (Palestine) - Al-Ahly (Bahreïn)

17h00 : Gaz Sud (Irak) - GS Pétroliers (Algérie)

19h00 : Al-Ittihad (Arabie Saoudite) - Souihli (Libye)

4^e journée (Lundi 18 février) :

13h00 : Chabab Djabalia (Palestine) - GS Pétroliers (Algérie)

15h00 : Al-Ahly (Bahreïn) - Souihli (Libye)

17h00 : Gaz Sud (Irak) - Al-Ittihad (Arabie Saoudite)

5^e journée (Mardi 19 février) :

11h00 : Chabab Djabalia (Palestine) - Souihli (Libye)

13h00 : GS Pétroliers (Algérie) - Al-Ittihad (Arabie Saoudite)

19h00 : Al-Ahly (Bahreïn) - Gaz Sud (Irak)

Mercredi 20 février : repos

Quarts de finale : jeudi 21 février

Demi-finales : vendredi 22 février

Finale : samedi 23 février

NB : les deux premiers de chaque groupe (A, B, C, D) se qualifieront aux quarts de finale.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES SPORTS COLLECTIFS UNIVERSITAIRES : Près de 300 participants au rendez-vous d'Adrar

Près de 300 étudiants prennent part au championnat régional de sports collectifs universitaires, qui a débuté lundi dans la wilaya d'Adrar. Cette manifestation regroupe, durant six jours au niveau de l'Office du complexe sportif 18 février d'Adrar, des étudiants représentant les institutions universitaires de Biskra, Laghouat, Béchar, El-Bayadh, Tamanrasset et Adrar.

Initiée avec le concours de l'université d'Adrar et la direction des œuvres uni-

versitaires de la wilaya, cette manifestation étudiante s'assigne comme objectifs le développement de la pratique sportive universitaire et la prospection de sportifs talentueux dans différentes spécialités, a indiqué le sous-directeur des activités scientifiques, culturelles, sportives et de la prévention, Abdennabi Bassa.

Les participants auront à se mesurer dans les disciplines de football et handball dont le match d'ouverture a été

animé par les équipes de l'université d'Adrar et du Centre universitaire de Tamanrasset. Les étudiants devront profiter, en marge des compétitions, de circuits touristiques pour découvrir les sites et monuments historiques et archéologiques d'Adrar.

Les participants se sont, à cette occasion, félicités des conditions d'organisation et de prise en charge ainsi que de l'hospitalité manifestée par la famille universitaire d'Adrar.

JOURNÉE DU MARTYR : Plusieurs manifestations sportives programmées par la DJS de Sidi Bel-Abbès

Plusieurs manifestations sportives seront organisées sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Sidi Bel-Abbès à l'occasion de la journée du martyr coïncidant avec le 18 février de chaque année, a-t-on appris hier de cette structure.

Au menu de ces festivités, l'organisation d'un tournoi de football en l'honneur de l'ancien joueur Kaddour Benabi, secrétaire général de l'équipe de l'ONACO. Le tournoi, qui verra la participation de quatre formations, aura pour théâtre le stade des frères Amarouche, le 18 février à partir de 9h00, indique la même source. Un stage régional dédié aux arbitres de kick-boxing, organisé en coordination avec la Fédération nationale de la discipline, est également au programme.

Il aura lieu les 15 et 16 février au niveau de la salle omnisports 24-Février-1956. Les jeux d'échecs seront également à l'honneur pour la circonstance, puisqu'il est prévu le déroulement

d'un tournoi Open dans cette discipline en collaboration avec l'association «Sporting» dont le siège abritera cette manifestation programmée pour le 19 février, informe-t-on encore. Dans la même journée, un tournoi de football réservé à la catégorie des moins de 12 ans sera organisé par l'association des frères-Amarouche au stade du 24-Février et verra la participation de quatre clubs. La Ligue locale de sport et travail

mettra également son grain de sel à l'occasion de la célébration de la journée du martyr et ce, en organisant vendredi et

samedi un tournoi de football auquel prennent part quatre équipes au niveau du stade communal de Sfifef, conclut-on.



PENCAK SILAT : Boumerdès abrite un tournoi national vendredi et samedi

La salle omnisports du complexe Ali-Fayed aux Issers (Boumerdès) abrite vendredi et samedi un tournoi national de Pencak Silat toutes catégories (messieurs et dames), a-t-on appris de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM).

Cette compétition s'inscrit dans le cadre de l'application du plan d'action annuel de l'instance fédérale. Le Pencak Silat, prononcé «peunetchak-silate», est un art martial puisant ses origines dans le monde malais (Indonésie, Malaisie, Singapour et Brunei). Parmi les spécificités du Pencak Silat, on trouve l'existence de formes dansées, appelées bunga ou kembang «fleur» dans certaines régions ma-

laises, et ibing penca à Java Ouest.

Elles sont accompagnées d'une musique exécutée avec des instruments comme des tambours, des gongs et autres métallophones, un hautbois et parfois une cithare et une flûte. Le Silat est pratiqué avec des armes ou à mains nues. En général, les écoles développent des séries d'enchaînements de mouvements codifiés appelés «Jurus», qui comporte un vaste répertoire d'attaques, parades et d'esquives. Au niveau international, la Fédération indonésienne et la Fédération internationale Persilat (IPSF) se sont efforcées de développer le Pencak Silat comme sport, en introduisant des règles limitant considérable-

ment le nombre de techniques employées.

La pratique du Pencak Silat se fait sans gants ni casque de protection, car les coups au visage sont interdits. Les athlètes portent cependant un gilet, semblable à celui des taekwondoïstes, pour amortir le choc des coups portés au torse. Environ 50 millions d'Indonésiens pratiquent le Pencak Silat, où il a commencé à s'étendre à partir du 14^e siècle, sous le règne de sultans musulmans.

Lancé en Algérie en 2014, sa pratique est répandue dans 12 wilayas, dont les plus importantes sont El-Oued, Illizi, Jijel, Khenchela, Batna, Djelfa, Blida et Alger.

JO-2032 : Séoul choisi par le Sud pour la candidature commune des deux Corées

La Corée du Sud a sélectionné Séoul comme ville candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2032, qu'elle espère accueillir conjointement avec le Nord. Les deux Corées informèrent officiellement vendredi le Comité international olympique, lors d'une réunion du CIO à Lausanne, de leur décision de se porter candidates. La Corée du Nord devrait annoncer dans les prochains jours le nom de sa ville candidate, qui sera probablement Pyongyang, a rapporté l'AFP citant des responsables sud-coréens. La décision d'une candidature commune -ainsi que celle d'une participation

conjointe aux Jeux d'été de Tokyo en 2020- avait été prise à la suite d'une série de rencontres inter-coréennes en 2018, année marquée par une remarquable amélioration du climat dans la péninsule qui était encore en 2017 au bord de la guerre nucléaire. Lors d'une réunion lundi du Comité olympique sud-coréen, Séoul l'a emporté sur sa rivale, la grande ville portuaire de Busan, dans le Sud. Le maire de Séoul Park Won-soon a affirmé qu'il s'assurerait que cette candidature soit une occasion de «changer le destin de la péninsule coréenne». «Si les JO de 1988 à Séoul furent +les Jeux de la réconciliation+ dans

un contexte de Guerre froide entre l'Est et l'Ouest, si les Jeux olympiques de Pyeongchang en 2018 furent un pas vers la paix, les Jeux olympiques de 2032 seront promus comme la dernière étape pour établir la paix», a-t-il dit. La Corée du Nord avait boycotté les Jeux d'été de 1988 à Séoul. Mais lors des Jeux d'hiver de Pyeongchang 2018, les deux Corées avaient aligné pour la première fois une équipe olympique unifiée dans le tournoi féminin de hockey sur glace. Techniquement, Nord et Sud sont toujours en guerre, puisque le conflit de 1950-1953 s'est arrêté sur un armistice, et non un traité de paix. Mais les JO-2018

ont cristallisé un rapprochement spectaculaire, débouchant sur l'organisation successive de trois sommets entre les dirigeants Kim Jong Un et Moon Jae-in, ainsi qu'une rencontre historique entre M. Kim et le président américain Donald Trump en juin à Singapour. Un second sommet Trump-Kim se tiendra à la fin du mois. Une candidature commune à l'organisation de JO n'en pose pas moins d'importantes difficultés, tenant notamment au fait que Pyongyang demeure sous le coup de sanctions drastiques de la communauté internationale pour ses programmes nucléaire et balistique interdits.

ATHLÉTISME / ALGÉRIE - ELITE NATIONALE : Gouaned veut descendre sous la barre des 48 secondes sur 400m

Le demi-fondiste algérien Mohamed Gouaned, vice-champion olympique du 800m aux derniers Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires, s'est «fixé pour objectif de descendre sous la barre des 48 secondes sur 400m», a annoncé hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). L'an passé, ce jeune de 17 ans a été crédité d'un chrono de 48.63 sur la distance et il se trouve actuellement dans sa ville natale de Biskra, où il aborde une 3^e semaine de préparation en vue des prochaines échéances, nationales et internationales. «Nous travaillons dans de bonnes conditions, car le Centre olympique de Biskra où se déroule notre stage dispose de tous les moyens pédagogiques nécessaires», a indiqué au site officiel de la FAA Nadir Nebchi, l'entraîneur de Gouaned, ajoutant que «même l'hébergement et la restauration sont très bons». Nebchi a tenu à remercier au passage Abdelaziz Djabourabi, le Directeur de la Jeunesse et des Sports local, lui-même un ancien international du saut et du triple saut, pour avoir mis ces moyens à la disposition de son athlète. Cependant, et même s'il cherche à descendre sous la barre des 48 secondes sur le 400m, «l'objectif de Gouaned cette année sera essentiellement les Championnats d'Afrique en Côte d'Ivoire», où il sera aligné sur le 800m, avec l'ambition de réaliser «le meilleur résultat» possible, a tenu à préciser son entraîneur. Cependant, et même s'il dispose actuellement de tous les moyens nécessaires à Biskra, Gouaned voudrait peaufiner sa préparation en France, particulièrement pour les Mondiaux de 2020. «Nous souhaitons bénéficier d'un stage en France, surtout pour profiter des compétitions qui seront organisées dans ce pays sur 400m et sur 800m. Cela nous permettra d'évaluer notre préparation et de jauger nos capacités avant d'aborder les compétitions officielles», a expliqué Nebchi, en rappelant que son athlète, qui a entamé sa préparation fin novembre dernier n'a participé jusqu'ici qu'au championnat de wilaya de cross-country.

HAND/CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN U17: "A Port-Saïd pour dégager une ossature"

Le staff technique de la sélection algérienne de handball U17 abordera le Championnat méditerranéen de la catégorie, prévu du 18 au 23 février à Port-Saïd (Egypte), avec l'intention de dégager une ossature en vue du Championnat d'Afrique U18 en 2020 et du Championnat du monde U19 en 2021, selon l'entraîneur Lakhdar Arrouch. «La sélection algérienne qui prendra part au Championnat méditerranéen est un groupe nouvellement constitué. Ces jeunes-là entrent dans un long cycle de formation des joueurs des équipes nationales. Donc, c'est une sélection en prévision de la constitution des équipes nationales U18 et U19. Ce ne sera pas la liste finale des joueurs car beaucoup de noms entreront et sortiront du groupe jusqu'à la fin 2019», a expliqué à l'APS l'entraîneur des U17. Pour dégager l'équipe qui se rendra en terre égyptienne, le staff technique des jeunes algériens avait travaillé avec une liste élargie de 34 joueurs. «Avant de publier la liste finale des joueurs convoqués, nous avons fait appel à 34 joueurs lors d'un regroupement de deux jours. Puis nous avons réduit la liste à 20 éléments avant de garder dimanche dernier uniquement 18 joueurs qui feront le déplacement avec nous», a ajouté le technicien algérien. Avant d'aborder le Championnat méditerranéen, la sélection algérienne participera à un tournoi maghrébin des U17, prévu à Tunis mercredi, jeudi et vendredi. «Il est fort possible que ce rendez-vous devienne un tournoi nord-africain si l'Egypte décide d'y participer au dernier moment. Ce que nous faisons est un travail d'évaluation car jouer en équipe nationale ou en club n'est pas la même chose du tout. Ce ne sont pas les mêmes objectifs», a-t-il conclu. Le tirage au sort du Championnat méditerranéen U17 aura lieu dimanche prochain à Port-Saïd en présence de 12 équipes, dont l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, invités d'honneur du tournoi. Les participants seront scindés en deux groupes de six équipes chacun, les leaders à l'issue de la phase de poules s'affrontant en finale, tandis que les autres joueront les matchs de classement.

COUPE ARABE DES CLUBS: Les dates des demi-finales connues

L'Etoile Sportive du Sahel, premier club qualifié pour les demi-finales de la coupe arabe des clubs de football accueillera le vainqueur du duel qui opposera les Soudanais d'Al Merreikh aux Algériens du MC Alger, le 27 ou le 28 février au stade olympique de Sousse.

Au match aller disputé au stade 5 juillet (Alger) le MC Alger avait été accroché par Al Merreikh (0-0). La manche retour aura lieu le 16 février à Oumdurman. La demi-finale retour de l'ES Sahel aura lieu à Alger ou à Oumdurman le 29 mars prochain. L'ES Sahel s'est qualifiée pour le dernier carré aux dépens des Marocains du Raja de Casablanca (victoire 2-0, défaite 1-0). Le vainqueur final de cette compétition empochera la somme de 6 millions de dollars, tandis que le finaliste recevra 2,5 millions de dollars.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.C) : L'entraîneur du TP Mazembe salue la réintégration d'Al-Ismaïly

L'entraîneur du TP Mazembe Pamphile Mihayo Kazembe a salué ce lundi la décision prise dimanche par le jury d'appel de la Confédération africaine (CAF) de réintégrer le club égyptien d'Al-Ismaïly à la phase de poules (Gr.D) de la Ligue des champions.

« Cette décision fait beaucoup de bien à mon équipe qui a pu récupérer ses trois points perdus. Cela nous fera un match de plus pour la qualification, mais on ne va rien lâcher », a affirmé le coach de TPM en conférence de presse tenue à Tunis. L'équipe congolaise affrontera mardi en déplacement les Tunisiens du Club Africain, dans le cadre de la 4e journée du groupe C, où figure également l'un des deux représentants algériens le CS Constantine.

Disqualifiée suite aux incidents lors de la réception du Club Africain (défaite 2-1), Al-Ismaïly a été réintégré dans l'épreuve et doit ainsi livrer la double confrontation face au CSC comptant pour la 3e et 4e journée. A l'issue de la réintégration du club égyptien, le CSC et le TP Mazembe partagent le fauteuil de leader avec 6 points chacun, devant le Club Africain (3 pts), alors qu'Al-Ismaïly ferme la marche avec 0 point.

LIGUE 1 MOBILIS: L'Olympique Médéa sanctionné d'un match à huis clos (LFP)

La commission de discipline a infligé un match à huis clos à l'Olympique Médéa pour « utilisation et jets de fumigènes et envahissement de terrain » en fin de partie contre le CR Belouizdad, disputée samedi dernier au stade Imam-Lyes à Médéa, comptant pour la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre cette sanction, l'OM devra s'acquitter d'une amende de 200.000 DA, selon la même source. D'autre part, l'entraîneur-adjoint de l'O. Médéa Kamel Harkabi est suspendu jusqu'à son audition le mercredi 13 février, a souligné la LFP dans un communiqué transmis à l'APS. De son côté, Le président de l'OM Mahfoud Boukelkal est invité lui aussi à la séance. Le joueur du CR Belouizdad Djamel Eddine Chettal, exclu pour « voie de faits » lors de la rencontre remportée à Médéa (1-0), a éclopé de trois matchs de suspension dont un avec sursis et 30.000 DA d'amende, tandis que le secrétaire de l'OM Dembele Massire a éclopé d'un match de suspension pour cumul de cartons.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GR. D-2E J) ZAMALEK-NAHD : Mission périlleuse pour les «Sang et Or»

Le NA Hussein-Dey, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, passera un véritable test aujourd'hui face aux Egyptiens du Zamalek, en match prévu au stade d'Alexandrie (20h00 algériennes), comptant pour la 2e journée (Gr. D) de la phase de poules.

Ayant réussi ses débuts en disposant au stade du 5-Juillet (Alger) des Angolais de Petro Atlético (2-1), le Nasria sera certainement mis à rude épreuve par le Zamalek, battu à Nairobi par les Kényans de Gor Mahia (4-2). L'actuel leader du championnat égyptien va chercher à se racheter et décrocher une victoire qui le relancerait dans la course à la qualification pour les quarts de finale de l'épreuve.

Le NAHD, dont il s'agit de la première participation à ce stade de la compétition, est appelé à puiser dans ses réserves pour revenir avec un résultat positif de son expédition égyptienne face à un adversaire qui n'a plus droit à l'erreur, comme l'a si bien dit l'attaquant Abderrahmane Yousfi. « Nous allons affronter une équipe d'un autre calibre, considéré comme l'un des plus grands clubs du continent. La rencontre sera difficile. Nous allons faire en sorte d'éviter la défaite. Le point du match nul fera notre bonheur ». Côté effectif, l'entraîneur du NAHD Meziane Ighil n'a pas

jugé utile de retenir les deux attaquants Mouaki Dadi El-Hocine et le Camerounais Landry Nankou, ainsi que le

défenseur Imad Azzi, qui revient de blessure.

De son côté, le Zamalek, vainqueur samedi en déplacement de Nogoom FC (1-0), a conforté sa position de leader du championnat. A l'issue de ce succès, le club cairote compte désormais 48 points, devant son dauphin Pyramids FC (42 pts), mais avec deux matchs en retard. Dans l'autre match de cette poule D, Petro Atlético, à l'instar du Zamalek, tentera de se relancer en accueillant Gor Mahia qui, de son côté, se rendra à Luanda pour rester en tête.



Le programme

Programme des rencontres de la 2e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévues aujourd'hui :

Groupe A :

Raja Casablanca (Maroc) - AS Otôho (Congo)
RS Berkane (Maroc) - Hassania Agadir (Maroc)

Groupe B :

CS Sfaxien (Tunisie) - Enugu Rangers (Nigeria)
Salitas SC (Burkina Faso) - ES Sahel (Tunisie)

Groupe C :

Asante Kotoko (Ghana) - Zesco United (Zambie)
Nkana FC (Zambie) - Al-Hilal (Soudan)

Groupe D :

Petro Atlético (Angola) - Gor Mahia (Kenya)
Zamalek (Egypte) - NA Hussein-Dey (Algérie).

LIGUE 1/MC ORAN :

L'infirmerie ne désemplit pas avant d'affronter le CS Constantine en Coupe d'Algérie

Le MC Oran, qui lutte désormais pour son maintien parmi l'élite, prépare sous de mauvais auspices son match aller des quarts de finale de Coupe d'Algérie face au CS Constantine, hier au stade Chahid-Hamlaoui à Constantine en raison de la guigne des blessures qui poursuit ses joueurs, apprend-on du club. La reprise des entraînements, intervenue après une défaite amère à domicile contre le Paradou AC (2-0) samedi passé, a été marquée par l'absence de quatre joueurs : Heriat, Aouedj, Touni et Boudebouda et ce, en raison de différentes blessures. Elle a eu lieu également sans l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli, rentré chez lui pour

des raisons personnelles, mais qui devrait reprendre son travail dans les prochaines heures, indique-t-on. Le MCO, qui n'a plus goûté à la joie des consécérations depuis 1996, date de son dernier titre en Coupe d'Algérie, mise beaucoup sur l'épreuve populaire pour sauver sa saison. Parti pour jouer les premiers rôles au vu des ambitions affichées durant l'intersaison, le club est en train de décevoir plus d'un parmi ses fans en championnat. Il ne compte d'ailleurs que quatre points d'avance sur le 14e et troisième potentiel relégable, le MO Béjaïa, sachant que ce dernier compte un match en moins. D'aucuns d'ailleurs pensent que les « Hamraoua » amorceront un

virage important de leur saison lors de leurs deux prochaines sorties. En effet, après le déplacement de Constantine, ils auront à rendre visite au MC Alger quatre jours après (23 février), dans un match comptant pour la mise à jour de la 22e journée du championnat. Cela se passe au moment où l'on ne parle, dans les milieux oranais, que de la venue ou non de la société « Hyproc Shipping Campany » pour prendre les destinées du club. Tout le monde à El-Bahia retient d'ailleurs son souffle, craignant que le protocole d'accord, conclu pour la reprise du club par cette filiale de Sonatrach et signé il y a quelques semaines, ne tombe à l'eau.

LIGUE DES CHAMPIONS (4E JOURNÉE) AS VITA CLUB:

Kazadi et Luzolo opérationnels contre la JS Saoura

Les deux joueurs de l'AS Vita Club, Francis Kazadi et Ernest Luzolo, remis de leurs blessures, étaient aptes à jouer contre la JS Saoura hier soir au stade 20-Août de Béchar pour le compte de la 4e journée de la Ligue des champions d'Afrique, groupe

D, a indiqué lundi le club congolais sur sa page Facebook. Selon la même source, le staff médical de l'AS Vita Club a réussi à récupérer Francis Kazadi et Ernest Luzolo. En revanche, Rudy Makweke est toujours malade et donc forfait. D'autre

part, le transfuge d'Aduana Stars (Ghana), Zacharia, est annoncé éligible pour la Ligue des champions de la CAF. L'AS Vita Club effectuera ce lundi à 20h10 une séance d'entraînement pour la reconnaissance du terrain du stade 20-Août de Béchar. A

la veille de la quatrième journée, la JS Saoura est lanterne rouge avec 2 points alors que son adversaire est deuxième avec 4 points. Le leader de la poule, Al Ahly (7 pts), se rendra à Dar es Salaam pour affronter les Tanzaniens de Simba SC (3 pts).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (4E J/ GR. D) :

Victoire de Simba SC devant Ahly du Caire (1-0)

Le club tanzanien de Simba SC s'est imposé devant son homologue égyptien, Ahly du Caire sur le score de (1-0), mi-temps (0-0) en match comptant pour la 4e journée de la phase des poules de la Ligue des champions de football (Gr. D), disputé hier à Dar Es Salam (Tanzanie).

L'unique but de la partie a été inscrit par Meddie Kagere (65e) pour Simba. Grâce à cette victoire, le club tanzanien remonte à la 2e place avec 6 points pour 4 matchs, derrière Ahly du Caire (1er - 7 pts - 4 m). La 3e place est occupée par Vita Club (RD Congo) avec 4 pts pour 3 matchs, alors que

la JS Saoura (Algérie) est 4e avec 2 pts pour 3 matchs. La JSS et l'AS Vita-club jouaient hier soir (20h00) au stade du 20 août 1955 de Béchar dans l'autre rencontre du groupe D. A l'issue de la phase des poules, les deux premiers seront qualifiés aux quarts de finale.

AGÜERO MEILLEUR JOUEUR DU MOIS DE JANVIER

Les supporters de Manchester City ont désigné Sergio Agüero meilleur joueur du mois de janvier. Pendant ce mois de compétition, l'avant-centre argentin a marqué trois buts, dont deux en Premier League. Le canonier de 30 ans reste sur deux triplés contre Arsenal (3-1) et Chelsea (6-0).



KANTÉ ACCUSE LE COUP

Après la défaite de Chelsea face à Manchester City dimanche (6-0), N'Golo Kanté a dressé un constat de la situation sans concession.

Tout va mal pour Chelsea. Ejecté du top 4 de Premier League et relégué à la 6ème place du classement après avoir connu la plus lourde défaite de son histoire en Premier League face à Manchester City (6-0) le club londonien

cherche à relever la tête. Si Maurizio Sarri et ses ont très peu communiqué au sujet de l'atmosphère au sein du groupe, N'Golo a lui évoqué sans détour le cuisant revers concédé sur la pelouse de l'Etihad Stadium. Sur le site internet du club, l'international français n'a pas caché son profond dépit.

"Ils nous ont surclassés. C'était un échec collectif. Ils nous ont surclassés de la première minute à la dernière minute et ont fait la différence dans les premières minutes de la première mi-temps. C'était très difficile de revenir de ça. C'est une grande déception et nous devons réagir. Il est difficile d'accepter une telle défaite, mais nous avons beaucoup de matches à venir pour relever la tête et nous donner l'espoir d'obtenir de bons résultats à la fin de la saison. Nous avons tous la déception gravée sur nos visages. Mais nous avons beaucoup à apprendre de cela, et espérons que nous ne répéterons pas les mêmes erreurs à l'avenir"

Dybala en route pour Madrid ?

Paulo Dybala (25 ans) pourrait rejoindre les rangs madrilènes, l'été prochain.

D'après les informations obtenues par As, les Merengues pourraient offrir 120 millions d'euros pour s'attacher les services de l'Argentin. Les dirigeants du Real Madrid penseraient notamment à lui pour prendre la succession de Gareth Bale (29 ans), lequel pourrait obtenir un bon de sortie. En difficulté à Turin, Dybala n'a inscrit que 2 buts en 20 matches de Serie A, cette saison.



DOS SANTOS PROLONGE DANS LA CAPITALE

L'Atletico Madrid a communiqué la prolongation du contrat de l'un de ses gardiens de but. Sur son site internet, le club de la capitale indique avoir offert un nouveau bail à Alex Dos Santos. Le portier brésilien est désormais lié jusqu'en juin 2022 avec les Rojiblancos. "Je suis très heureux et très excité. Je remercie le club pour la confiance qu'il me témoigne et pour l'opportunité qui m'est offerte de continuer encore trois ans dans ce grand club."

Arsenal espère toujours Gbamin

Déjà annoncé vers la sortie il y a quelques mois, Jean-Philippe Gbamin pourrait bien quitter Mayence cet été pour un cadavre européen.

En effet, l'ancien joueur du Racing Club de Lens figuretrait sur les tablettes d'Arsenal, comme l'indique le Sunday Express.

Les dirigeants du club allemand attendraient toutefois 40 millions d'euros pour leur international ivoirien de 23 ans.

Les Gunners sont-ils prêts à débours ce montant ?



Sarri répond sur son avenir immédiat

Après la déroute subie par Chelsea sur le terrain de Manchester City (0-6), Maurizio Sarri a été interrogé sur sa situation avec le club londonien. Le technicien italien a renvoyé la balle à ses dirigeants, au micro de Sky Italia. "Je ne sais pas. Vous devez demander au club. Je suis inquiet pour mon équipe, pour notre performance, mais mon travail est toujours menacé. Donc je ne suis pas inquiet, vous devez demander au club. Pour être honnête, je ne sais pas à quoi m'attendre." Sixième du classement, les Blues ont subi trois défaites au cours des quatre dernières journées.



ALGÉRIE-MONDE ARABE

La coopération et l'échange d'expériences évoqués par M. Hadjar et le SG de l'UUA

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Tahar Hadjar a reçu, hier, le secrétaire général de l'Union des universités arabes (UUA), Amr Ezzat Salama, avec lequel il a passé en revue les moyens de renforcer la coopération bilatérale et l'échange d'expériences.

L'Algérie, étant «l'un des fondateurs de l'UUA, œuvre à renforcer et intensifier la coopération en vue de hisser le niveau de l'Enseignement supérieur et de la recherche dans le monde arabe», a fait savoir M. Hadjar dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec M. Ezzat Salama.

Il a également affirmé que les réformes engagées par ses services, notamment la démarche relative à l'ouverture des établissements universitaires sur son environnement socioéconomique et les mesures relatives à la garantie de la qualité, à travers l'installation de cellules de qualité au niveau des établissements universitaires, s'inscrivaient dans le cadre de la «stratégie globale» suivie par l'UUA. Par ailleurs, le ministre a fait part de l'adhésion d'un nombre d'établissements universitaires au sein de l'UUA, en vue de renforcer la coopération et procéder à l'échange d'expériences, tout en tirant profit de l'expérience de l'UUA qui compte actuellement 400 établissements universitaires arabes. A cette occasion, M. Hadjar a présenté un aperçu sur le système national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique qui englobe actuellement 106 établissements universitaires encadrés par 64.000 professeurs de différents grades. De son côté, M. Ezzat Salama a salué l'expérience algérienne dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la qualifiant de «pionnière dans le monde arabe». Il a exprimé, en outre, sa volonté de renforcer la coopération entre l'UUA et les établissements universitaires algériens notamment en matière de recherche scientifique. Il a saisi cette occasion pour donner un aperçu détaillé sur la stratégie d'action de l'UUA et les projets programmés, notamment en ce qui concerne le Fonds arabe de la recherche scientifique, à même d'encourager la recherche scientifique multilatérale entre les pays arabes, outre le projet relatif à la mise en place d'un système de classification des universités dans le monde arabe et d'un cadre arabe unifié des compétences afin de faciliter les opérations d'équivalence des diplômés au niveau arabe.

APS

ALGÉRIE-OPEP

M. Guitouni : «L'Opep pourrait décider d'une nouvelle réduction de sa production en avril»

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) pourrait recourir à une nouvelle réduction de sa production de brut lors de sa prochaine réunion ministérielle, prévue en avril prochain à Vienne, afin de soutenir les prix, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.



«Depuis notre dernière décision de décembre 2018, les prix se stabilisent. Ils se situent dans une fourchette allant entre 60 et 64 dollars le baril. L'Opep est souveraine, et pourrait décider d'une nouvelle coupe dans sa production», a déclaré M. Guitouni à la presse en marge d'une réunion de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (AFCONE). Toutefois, a-t-il ajouté, une telle décision est tributaire des résultats de l'analyse du marché pétrolier au premier trimestre 2019. «Pour l'instant, rien n'est décidé. Tout sera revu avec des commissions de chaque pays qui sont en train de travailler actuellement sur le comportement du marché, sur les besoins et sur le développement des industries qui connaissent un certain ralentissement», a-t-il expliqué.

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep/non-Opep (JMMC) tiendra sa 13^{ème} réunion le 18 mars prochain à Bakou (Azerbaïdjan). Interrogé sur certaines analyses faisant état de «divergences» entre l'Opep et ses partenaires producteurs

de pétrole, le ministre a affirmé que les pays qui font partie de l'accord de Vienne continuent à collaborer en toute «cohésion»: «L'Opep va très bien, la coopération Opep/non-Opep va très bien. Il y a une cohésion totale, et les points de vue convergent quand il s'agit de la stabilité des marchés», a-t-il soutenu.

Pour rappel, en décembre dernier, l'Opep avait convenu avec des pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1^{er} janvier 2019, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep.

Cet accord est intervenu suite à l'engagement des 15 pays membres de l'Opep à baisser leur production à hauteur de 3%, contre 2,2% par les 10 pays partenaires, sachant que l'Iran, le Venezuela et la Libye n'en sont pas concernés en raison des difficultés enregistrées dans la production de leurs quotas respectifs habituels.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

Le parlement algérien participe à Strasbourg au Sommet des présidents des Parlements membres de l'AP-UPM

Une délégation des deux chambres du Parlement (Conseil de la nation et APN) prendra part aux travaux du 6^e sommet des présidents des parlements membres de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la méditerranée (AP-UPM), ainsi qu'à la 15^e session générale de l'Assemblée prévue aujourd'hui et demain à Strasbourg, a indiqué hier, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les participants à ce 6^e sommet débattront de la teneur du rapport



du commissaire européen à la migration, aux affaires intérieures et à la citoyenneté, alors que les travaux de la 15^e session générale seront consacrés au débat «des défis auxquels les migrants et les réfugiés font face en Méditerranée», à la lu-

mière de propositions formulées par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a précisé le communiqué. La délégation parlementaire algérienne sera conduite par la députée Houda Talha, a conclu le document.

UNIVERSITÉ

Le ministère de l'Enseignement supérieur ne ménage aucun effort pour assurer la sécurité des cités universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a indiqué, hier, que les services de son département ministériel «ne ménagent aucun effort» en vue d'assurer la sécurité au sein des cités universitaires, dénonçant l'assassinat dont a été victime un étudiant résidant à la cité universitaire de Ben Aknoun (Alger). S'exprimant lors d'une réunion avec les recteurs d'universités et directeurs des écoles supérieures de la région Centre, en présence du Secrétaire Général de l'Union des universités arabes (UUA), Amr Ezzat Salama, M. Hadjar a affirmé que «les services de son ministère ne ménagent aucun effort, en vue de sécuriser les universités et



les cités universitaires». Après avoir condamné l'acte criminel ignoble dont a été victime l'étudiant Assil Belalta, assassiné dans sa chambre à la cité universitaire Taleb Abderahmane 2 (Ben Aknoun), le ministre a appelé à la nécessité de garantir la sécurité, le calme et la sérénité au sein de l'enceinte universitaire. Le premier responsable du secteur a saisi l'occasion pour se recueillir à la mémoire de Assil et présenter ses condoléances à la famille Belalta. Il s'est également recueilli à la mémoire de l'étudiant africain retrouvé mort hors de l'enceinte universitaire dans la wilaya de Annaba, après avoir reçu plusieurs coups de poignard ainsi qu'à celle de l'étudiant palestinien, mort électrocuté suite aux intempéries enregistrées dans la même wilaya. Pour rappel, les services de sécurité ont ouvert une enquête sur l'assassinat de Assil Belalta (21 ans), étudiant en troisième année médecine.

MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset**

Une cache d'armes et de munitions a été découverte lundi près de la bande frontalière sud dans la wilaya de Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, hier 11 février 2019, lors d'une opération de fouille et de recherche menée près de la bande frontalière sud à Tamanrasset/6^{ème} Région militaire, une cache d'armes et de munitions

contenant une (01) mitrailleuse lourde de calibre 14,5 mm, une (01) autre mitrailleuse lourde de calibre 12,7 mm, un (01) fusil à répétition, 20 obus pour mortiers de calibre 82 mm, 338 balles de calibre 14,5, 170 balles de calibre 12,7 mm et trois (03) chaînes de munitions de calibre 12,7mm», précise la même source.

«Cette opération réitère la dynamique des résultats positifs réalisés par les forces de l'ANP et dénote, encore une fois, de leurs permanentes vigilance et disponibilité pour contre-carier toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et la stabilité du pays», ajoute le communiqué du MDN.